

our vers le futur :

**une enquête sur les « nouvelles » technologies
à l'épreuve du temps ?**

« Cette « mutation culturelle », qui fait flores depuis vingt ou trente ans à propos de tout – et donc dans la plupart des cas, de petits riens – est probablement une contradiction dans les termes : regardées à la loupe de l'observation réglée et avec la patience de la comparaison, les cultures ne changent pas de structure comme de chemise ; elles se renouvellent par tout petits bouts qui se recollent et souvent se fondent dans de vastes pans de longue durée. »

Jean-Claude Passeron⁴⁶

« Silence. »

Les bibliothèques publiques, telles que l'on se les représente généralement, sont marquées du sceau de cette injonction : préserver le silence, condition essentielle à une lecture sereine. Temples de l'écrit, elles offriraient aux lecteurs d'innombrables possibilités de se nourrir de mots, d'entrer en prise directe avec la pensée d'un auteur, à la seule condition que l'on sache lire silencieusement.

Pourtant, lorsque l'on se rend dans une bibliothèque aujourd'hui – qu'il s'agisse de la médiathèque d'une petite ville française, d'une bibliothèque universitaire, ou de la Bibliothèque Nationale de France (Bnf) – on mesure des écarts par rapport à ce canon de la lecture occidentale. Bien que l'ambiance reste généralement feutrée, on entend souvent dans les salles de lecture les murmures de groupes de lecteurs. On y observe des individus délaissant les tables et chaises pour des banquettes de lecture voire pour la moquette. On y croise également les visiteurs d'expositions se tenant dans les halls ou les couloirs, des usagers écoutant des *compact disc* au casque ou consultant des extraits vidéo. Enfin, on y entend le cliquetis de doigts affairés sur des claviers ou des souris d'ordinateurs. Ainsi, la

⁴⁶ PASSERON, Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique, op.cit.*, p 170.

figure du lecteur instruit et solitaire semble se dissoudre dans un panorama d'usages beaucoup plus complexes que la manipulation d'ouvrages écrits, au sein même de l'institution qui en était jadis le temple.

Comment les technologies numériques ont-elles fait leur apparition au cœur même de dispositifs pensés pour être les garants de la conservation et de la diffusion au plus grand nombre de documents écrits ? Comment prendre la mesure de ces transformations, en se défiant des prophéties technicistes autant que des contre-feux allumés par les tenants inquiets d'une tradition bibliophile qu'ils considèrent menacée ? Mais quelle que soit l'orientation optimiste ou pessimiste des prévisions, le livre se devrait de muter, de faire l'objet de transformations culturelles les plus profondes tant dans ses modes de production que d'appropriation. Les tenants de la convergence médiatique⁴⁷ voient dans la l'informatique un puissant facteur d'unification : on attend, par exemple, l'émergence du livre électronique, combinant les propriétés intrinsèques de l'imprimé et du multimédia. D'autres approches insistent sur la compétition ou la concurrence entre médias, dans la lignée des travaux de Marshall Mc Luhan⁴⁸, et étudient les évolutions du « média livre » sous la pression de concurrents numériques. Enfin, des hypothèses envisageant plutôt les relations médiatiques sous l'angle de l'« articulation » ou de l'« intégration » s'intéressent aux variations de la définition de l'acte de lecture et aux modifications dans les structures de production ou dans les relations entre les acteurs du livre (éditeurs / auteurs / lecteurs). On s'attend en tout cas à observer la recomposition de valeurs culturelles sous l'effet du déclin de la légitimité des formes savantes de la lecture ou bien encore des glissements de la « culture de l'écrit » vers la « culture de l'écran ».

Pourtant, comme le rappelle Jean-Claude Passeron dans la citation placée en exergue, le fait que les profonds bouleversements attachés à la « mutation culturelle », à la modernité ou à la postmodernité aient, depuis les années soixante, tardé à se manifester dans le

⁴⁷ La notion de convergence médiatique, présente dès les années soixante dans les travaux d'études médiatiques nord américaines s'inscrit dans le cadre d'analyse cherchant à définir la modernité sous l'angle de l'unification voire de l'uniformisation culturelle.

⁴⁸ MCLUHAN, Marshall, *Pour comprendre les médias : les prolongements technologiques de l'homme*, Paris : Éditions du Seuil, 390 p.

secteur du livre et de la lecture publique, aurait dû conduire à la prudence interprétative. De fait, les changements constatés, y compris dans l'enquête dont il sera question ici, tiennent davantage du renouvellement et de la transformation que de la mutation et de la révolution. En 2000, et pour partie encore en 2010, certains discours politiques et médiatiques, dont il sera question plus loin, s'attachent néanmoins à commenter des bouleversements à venir. Le fait que le « livre électronique » ait été prophétisé dès les années soixante ne semble guère éclairer les débats actuels sur le « livre numérique ». Les puissants effets de restructuration sur l'offre de lecture et ses réceptions que l'on en attend ne sont pas tempérés par une coexistence pacifique entre médias traditionnels et numériques. Coexistence qui peut cependant se constater en poussant les portes des bibliothèques occidentales.

Il est vrai que l'informatique n'a pas attendu les années deux mille pour faire son entrée dans le champ des bibliothèques. Dès 1945 des projets visant à exploiter l'électronique non à des fins de calcul mais de stockage et d'archivage ont vu le jour. Le projet *Memdex* porté par Vannevar Bush⁴⁹, projetait ainsi de relier un appareil électronique complexe à une bibliothèque dans le but d'entreposer des documents textuels et photographiques. Plus tard, en 1971, alors que l'audiovisuel entrait dans les bibliothèques, Michael Hart initia le projet *Gutenberg*⁵⁰. Il s'agissait de saisir, sur support informatique, des textes libres de droit et d'en assurer le stockage et la diffusion gratuite. De nombreuses initiatives, projets et dispositifs électroniques puis informatiques ont ainsi vu le jour dans les bibliothèques universitaires ou publiques des pays occidentaux, avec la double préoccupation d'archiver et de diffuser des savoirs passés ou en train de se constituer.

En revenant sur les conditions de la réception, par les commanditaires, de l'enquête menée avec Emmanuel Pedler dans les bibliothèques françaises à l'orée des années deux mille, la première partie de ce chapitre (sections 1.1.1 à 1.1.4) se consacrera à l'étude du contexte idéologique dans lequel ces technologies numériques ont fait leur apparition. En effet, ce dernier n'a pas débouché sur de simples discours d'accompagnement d'une

⁴⁹ Voir la description que Vannevar Bush donne de son projet dans son article « As we may think » à l'adresse <http://www.theatlantic.com/magazine/archive/1945/07/as-we-may-think/3881>

⁵⁰ www.gutenberg.org

diffusion technique. Les idéologies techniques et universalistes produites par les réseaux d'acteurs mobilisés par l'informatisation des bibliothèques ont débouché sur la conformation des offres numériques dans les salles de lecture, la création de grands projets tels que la Bibliothèque Nationale de France (BnF), ou bien encore sur la construction des publics par les institutions chargées de les accueillir et de satisfaire leurs besoins.

La deuxième partie de ce chapitre (sections 1.1.5 et 1.1.6) se propose de montrer combien ces idéologies ne sont pourtant pas parvenues à transformer profondément les rapports que les usagers des bibliothèques entretiennent avec l'offre documentaire. La diversité de ces rapports – une diversité qui n'est pas toujours admise ou tout simplement pensée par les responsables de la lecture publique – explique d'ailleurs pour partie l'adoption des technologies numériques par les usagers.

1.1.1. Des constats problématiques.

Publiés en 2001 dans l'ouvrage intitulé *Les nouvelles technologies à l'épreuve des bibliothèques*⁵¹, les résultats de l'enquête menée ont notamment ceci d'intéressant qu'ils ont débouché sur des constats qui restent largement d'actualité. Loin de révolutionner les bibliothèques, les technologies numériques commençaient à s'y intégrer lentement en respectant, dans la plupart des cas, les grands modes d'organisation et d'usages des offres documentaires déjà existantes. Attestant du dynamisme de ces institutions culturelles, ces transformations sans heurts traduisaient à la fois la capacité des bibliothécaires à intégrer le changement et la volonté des publics de ne pas se laisser séduire sans mettre à l'épreuve les nouveaux dispositifs. Si révolution il y avait, cette dernière était donc sous observation, faisant l'objet d'expérimentations. La plupart des usagers prenant acte du rapport différent à l'information comme à la distraction que semblaient offrir le numérique, ils étaient loin d'abandonner un dispositif pour un autre, les logiques de cumul restant de règle. Nos résultats conduisaient à observer une curiosité tempérée à l'égard des nouveaux supports,

⁵¹ PEDLER, Emmanuel, ZERBIB, Olivier, *Les nouvelles technologies à l'épreuve des bibliothèques*, op. cit.

tels que le cédérom. L'utilisation de ce dernier restait marginale par rapport à celle des autres fonds présents dans la bibliothèque (livres bien sûr, mais aussi et surtout, cassettes vidéo et *compact disc* audio), que ce soit sur place ou à domicile. Ainsi, le protocole d'observation des usages du cédérom Michel-Ange⁵² montrait que, au-delà de recherches de détails, le recours à un livre semblait préféré par la majorité des usagers à ce support au statut incertain. Au demeurant, alors que près de 50 % des usages du cédérom déclarés au domicile étaient relatifs au jeu, il était rare de trouver trace de ce dernier dans le catalogue des établissements⁵³. En matière de numérique comme dans d'autres domaines (l'introduction de l'audiovisuel et des films de fiction dans les années soixante-dix, puis de la bande dessinée), les bibliothèques avaient réagi par une « légitimation culturelle » préalable et pour ainsi dire instinctive de leurs fonds.

Quoi qu'il en soit, les bibliothèques publiques remplissaient pleinement leur rôle de diffusion de technologies numériques, puisque les nouveaux supports y avaient été introduits très tôt. À partir des années cinquante, en effet, les premiers ordinateurs interviennent dans les procédures de prêts, et les premiers formats d'informatique documentaire *Marc* se diffusent à partir de 1965⁵⁴. Progressivement, les bibliothécaires, soutenus voire poussés par les élus de leurs villes, se sont lancés dans des politiques d'équipements et d'acquisitions informatiques. Dans les bibliothèques étudiées (les médiathèques de Cavaillon, de Miramas et de Grenoble Grand Place, la Bibliothèque de l'Abbaye à Grenoble, et les hauts de jardin de la BnF) le nombre de titres de cédéroms en prêt ou en consultation sur place était souvent conséquent, et la diversité des fonds parfois remarquable⁵⁵. Les connexions à Internet tendaient à se généraliser et l'on ne constatait pas le prétendu « retard français » abondamment commenté à l'époque dans les milieux politiques et journalistiques. Si l'usage d'Internet était loin d'atteindre son développement actuel, il en épousait déjà les contours en s'insérant dans les autres pratiques de la bibliothèque, sans pour autant susciter un engouement démesuré. Certains clivages notés à l'issue de cette enquête sont relevés dans d'autres études, dont les *Pratiques*

⁵² Voir Annexe 1.3, *Protocole d'observation des consultations du cédérom Michel Ange pour l'enquête* « Usages et représentations des nouvelles technologies en bibliothèques.

⁵³ Voir Annexe 1.6, *Tris à plat des données du protocole d'observation du cédérom Michel Ange*

⁵⁴ JACQUESSON, Alain, *L'informatisation des bibliothèques : historique, stratégie et perspectives*, Paris : Éditions. du Cercle de la librairie, 1995.

⁵⁵ Voir Annexe 1.1, *Description des dispositifs de l'offre numérique dans les bibliothèques de l'enquête Usages et représentations des nouvelles technologies en bibliothèques.*

*culturelles des français à l'ère du numérique*⁵⁶ : la familiarité des populations jeunes avec l'outil informatique, la pratique courante chez les étudiants (aussi bien ludique que « professionnelle »), ou bien encore la relative méfiance de certaines fractions des populations plus âgées.

Bien accueillie par les bibliothécaires, cette enquête a cependant eu bien du mal à aller jusqu'à son terme, tant les commanditaires rechignaient à en accepter les principaux constats. Le constat d'un accueil tempéré des technologies de l'information et de la communication par les usagers des bibliothèques, ou le fait que leur introduction dans les salles de lecture ne constitue pas la « révolution » attendue (pas plus sous la forme d'une concurrence aux formes traditionnelles de la culture que sous celle d'une conversion massive des lecteurs à la manipulation de ces technologies) posait visiblement problème. Il est vrai que durant les mois qui suivirent la publication de l'appel d'offres, et alors même que la construction des données sur le terrain était en cours, la publicité faite par les commanditaires autour de cette étude prenait progressivement une voie singulière. Elle s'écartait, à n'en pas douter, de la distante critique qui était adoptée dans l'enquête par rapport aux discours prophétiques accompagnant alors tout ce qui avait trait au numérique. Ainsi, l'appel d'offres changeait de titre, passant de « Usages et représentations des nouvelles technologies en bibliothèques » à celui, plus engagé, de « Étude des enjeux de l'informatisation des bibliothèques françaises pour la démocratisation des accès au livre ». Les analyses conduites dans cette étude amenaient alors plutôt à conclure que les technologies numériques étaient évaluées, mises sous observation et domestiquées avec pragmatisme par la plupart des usagers des bibliothèques. Mais il devenait progressivement évident que les usages potentiels ou attendus de ces technologies intéressaient sans doute plus les commanditaires que leurs appropriations effectives.

Le contexte de l'époque était certes particulier puisque l'informatisation progressive (ou, selon les cas, la ré-informatisation vers le multimédia) des bibliothèques publiques soulevait nombre de débats au sein de la communauté des bibliothécaires. En témoignent les titres des numéros de l'une de leur principale revue, le *Bulletin des Bibliothèques de France* :

⁵⁶ DONNAT, Olivier, *Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique – Enquête 2008*, Paris : La Découverte, 2009.

« L'écrit entre l'imprimé et l'électronique » (1996), « La bibliothèque électronique » (1997), « Droit et ressources électroniques » (1998) ou encore « Informatique et bibliothèques, réseaux et catalogues » (1998). « L'irruption » d'Internet, son effet sur les missions des bibliothèques et sur la circulation des savoirs y étaient souvent commentés par les contributeurs de cette revue professionnelle de référence. Parfois en des termes prophétiques, il en sera question un peu plus loin, mais également en des termes plus mesurés et pragmatiques, autour des problématiques de choix de progiciels, de constitution de fonds de documents électroniques ou de définition de standards. Quoiqu'il en soit, les données produites par la Direction du Livre et de la Lecture en 1996 dans *L'équipement des bibliothèques municipales et départementales* montraient que les bibliothèques municipales de villes de moins de 20 000 habitants, jusqu'alors peu dotées en équipements informatiques à destination des usagers, tendaient à s'équiper à un rythme accéléré. Les plus grands équipements, implantés dans les villes de plus de 100 000 habitants, quant à eux, étaient tous informatisés et réfléchissaient aux moyens de renouveler la gestion de leurs collections et leur diffusion grâce aux derniers progrès des télécommunications. Ainsi, la Bibliothèque Publique d'Information (BPI) conduisait un grand nombre d'études sur ces questions, dont celle dont il est question ici.

La fondation de la Bibliothèque Nationale de France (BnF) constitue à bien des égards une illustration frappante des enjeux idéologiques cristallisés autour de l'introduction du numérique dans le monde des bibliothèques. Au moment de l'étude décrite ici, la bibliothèque de recherche du site François Mitterrand (Tolbiac), qui venait d'ouvrir au public, connaissait des conflits sociaux et des difficultés techniques de fonctionnement. Une grave défaillance du système informatique, survenue à peine quelques jours après l'ouverture aux chercheurs, allait durablement entraver le fonctionnement de cette « Très Grande Bibliothèque » pourtant conçue pour intégrer au cœur de ses services les avancées les plus récentes du numérique. Paradoxalement, alors que la numérisation progressive des fonds et leur archivage électronique autorisaient la consultation potentielle de notices et documents aux lecteurs du monde entier, la bibliothèque de recherche du site François Mitterrand tourna au ralenti pendant des mois, l'informatique peinant à gérer le système qui permet d'acheminer les ouvrages depuis les immenses réserves jusqu'aux demandeurs.

A priori trivial et passager, ce paradoxe a cristallisé durant plusieurs mois toutes les critiques qui se concentraient autour du projet BnF. On reprochait à ce projet son gigantisme (dans son discours du 14 juillet 1988, François Mitterrand disait vouloir pour la France « la plus grande et de la plus moderne bibliothèque du monde »), son implantation, ses coûts, mais aussi et surtout ses hésitations. Les débats entre professionnels de la lecture publique, les chercheurs concernés et les décideurs politiques sur la pertinence de la césure entre les collections antérieures et postérieures aux dates de 1945 ou 1960 étaient vifs. Fallait-il donner accès aux fonds anciens de la Bibliothèque Nationale jusqu'alors conservés sur le site Richelieu ? Si non, pourquoi en ce cas ouvrir de si grands espaces de consultation au public ? Par delà les traditionnelles tensions entre les missions de conservation et de diffusion des fonds, inhérentes à toute bibliothèque, la question était de savoir quel type de démocratisation culturelle on souhaitait privilégier : renforcer les pratiques savantes et lettrées des publics « traditionnels » de Richelieu en leur offrant des espaces et services modernisés, ou plutôt tenter d'élargir l'assise des publics de l'institution BnF en les décloisonnant socialement et en les rajeunissant. Dans le doute, le choix a été de voir grand, comme le résumait François Stasse en 2002 :

« Mais alors, s'il ne s'agit pas d'accéder aux fonds anciens de la BN, pourquoi construire ces espaces grands publics dans la BN ? Il n'y a jamais eu de réponse satisfaisante à cette question élémentaire. En revanche, elle révèle un monumental non-dit : en France, et en France exclusivement, on croit toujours que c'est par des opérations prestigieuses de l'Etat, de préférence situées à Paris, que l'on réalise la promotion du peuple. »⁵⁷.

Les chercheurs accrédités ont donc eu accès soit à la Bibliothèque de recherche en rez-de-jardin du site Tolbiac (conservant la production française imprimée depuis les débuts de l'édition, et, depuis le début du XX^e siècle, les documents sonores puis audiovisuels et multimédia), soit à l'ancien site Richelieu (conservant les livres manuscrits, le fonds arts du spectacle, les cartes et plans, les estampes et photographies, les monnaies, médailles et antiques). Une bibliothèque d'étude est venue compléter ce dispositif en proposant au public, dans les hauts de jardin, dix salles de lectures.

⁵⁷ STASSE, François : *La véritable histoire de la Grande Bibliothèque*, Paris : Editions du Seuil, 2002, p. 64.

En triplant la surface occupée par la Bibliothèque Nationale, et par conséquent le budget de fonctionnement qui lui était précédemment alloué, il s'agissait d'élargir le cercle des publics traditionnels de cette institution et de faire une place au « grand public ». Un « grand public » que l'on assimile alors bien souvent à un « public de masse » aux pratiques supposément ancrées dans la culture jeune, du divertissement ou de l'image. Les responsables de bon nombre de bibliothèques publiques, et singulièrement ceux de la plus prestigieuse d'entre elles, envisagent leurs actions comme tendant à résorber cette supposée opposition, décrite par Adorno et Horkheimer dans *La dialectique de la raison*, entre une culture « gardienne des valeurs de la société »⁵⁸ et une culture de masse, conformée par des industries culturelles. Ainsi, le fait d'implanter, dans les hauts de jardins du site Tolbiac, une bibliothèque d'étude plutôt qu'une médiathèque ouverte à des publics plus variés (familiaux, par exemple) traduit les limites que l'État fixe à la BnF. Il s'agit de permettre aux lecteurs les plus légitimes de s'extraire de l'uniformisation liée à la « montée des masses », et plus précisément aux effets contrastés de la massification de la lecture, pour conserver les moyens de diffuser une culture écrite échappant aux industries culturelles. De fait, l'augmentation du niveau d'études moyen, l'industrialisation de l'édition, l'accroissement constant du volume des publications et des ventes de livres sont allés de pair avec une baisse tendancielle des intensités de lecture et une diversification des pratiques de lecture faisant craindre aux milieux de la culture et de l'éducation une « crise de la lecture »⁵⁹.

Dans un tel climat d'incertitudes sur le statut de la lecture en tant que pratique culturelle et de tensions institutionnelles et médiatiques, on comprend mieux pourquoi l'enquête dont il est question ici comportait des enjeux dépassant de très loin le cadre d'une étude des publics et de leurs pratiques en matières documentaire et technologique. Il s'agissait, pour les commanditaires, de démontrer les effets de démocratisation culturelle de politiques publiques usant de la force intrinsèque du numérique pour convertir un grand nombre d'utilisateurs aux pratiques savantes de la lecture, ou tout au moins aux plus légitimes d'entre elles : recherches bibliographiques, consultation d'ouvrages scientifiques ou littéraires, de catalogues et de bibliothèques numériques, etc. Le fait que la plupart des études sur les

⁵⁸ ADORNO, Theodor W., HORKHEIMER Max, *La dialectique de la raison*, Paris : Gallimard, 1974.

⁵⁹ COULANGEON, Philippe, *Sociologie des pratiques culturelles*, Paris : Repères, La Découverte, 2005, p. 37.

publics des bibliothèques usaient alors de méthodes qualitatives centrées sur les usagers des « nouvelles » technologies tendaient à renforcer l'idée qu'il existait des groupes d'usagers « experts en numérique ». Ces derniers auraient la particularité de développer des usages savants de l'informatique en bibliothèques, et constitueraient, tout au moins, de « bons usagers », réputés curieux et respectueux des dispositifs mis à leur disposition par l'institution. En centrant les analyses sur les questions d'innovation et de diffusion, les auteurs de ce genre d'études centraient les observations sur les usages constatés des premiers dispositifs numériques mis à la disposition des publics des bibliothèques, en oubliant bien souvent de les caractériser en continuité ou en rupture par rapport aux autres offres documentaires. Tout usager des technologies numériques était alors perçu comme un pionnier, témoin de pratiques vouées à se généraliser.

En proposant, dans le *Raisonnement sociologique*, une synthèse des orientations idéologiques entre lesquelles balance toute politique culturelle, Jean-Claude Passeron a déjà souligné ce trait particulier aux militants du secteur culturel :

« L'illusion de toute militance, peut-être plus trompeuse encore dans le cas du militantisme culturel que dans le cas du militantisme politique ou religieux, c'est pour les militants de se croire représentatifs des masses sur lesquels ils entendent agir ; ou plus précisément, de croire représentatifs des masses à conquérir les premiers cercles d'adeptes qu'ils ont pu mobiliser. »⁶⁰

Face à ce type de militance, la difficulté consistait à ne pas se dresser en contre-prophètes et de tenter de rendre compte au plus près des avancées et des retraits liés au numérique. Au demeurant, dix ans plus tard, force est de constater, en lisant le prologue des *Pratiques culturelles des français à l'ère du numérique*, combien faire la part entre le « tout change parce que rien ne change » et le « tout change parce que tout change » constitue un exercice difficile, aujourd'hui encore. Cependant, l'accueil plus que tempéré réservé par les commanditaires aux conclusions de cette étude a permis de reconsidérer la façon dont les rapports entre lecture et numérique sont généralement étudiés. D'abord parce que la rencontre entre informatique et lecture catalyse des positionnements idéologiques tenant à la fois aux conceptions modernes des rapports entre progrès technique et progrès social et

⁶⁰ PASSERON, Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique, op.cit.* p. 313

à des conceptions plus anciennes sur le rôle de la lecture et sa légitimité. Surtout parce que si cette technologie du savoir que constitue la lecture est censée être révolutionnée par l'apparition des technologies de l'information et de la communication, il sera montré qu'en bien des domaines, les rapports à l'écrit impriment leurs permanences aux applications informatiques offertes aux usagers des bibliothèques comme aux internautes.

1.1.2. « Nouvelles » technologies et renouveau des idéologies techniques.

Le qualificatif de « nouvelles » technologies de l'information et de la communication, longtemps employé, illustre à bien des égards les espoirs qu'ont fait naître les applications de l'informatique aux moyens de communication. Ainsi, dès les travaux du mathématicien Norbert Wiener à la fin de la seconde Guerre Mondiale, les progrès techniques intervenant dans le domaine de l'informatique (accroissement des capacités de calcul et de rapidité des premiers calculateurs numériques) ont laissé penser que les modes d'accès aux savoirs seraient, à terme, radicalement transformés par l'instauration d'un dialogue entre l'homme et l'intelligence artificielle alors en gestation. La cybernétique, en proposant une traduction mathématique des échanges d'information, développe en effet l'analogie entre le langage humain et le fonctionnement des ordinateurs : l'homme, comme la machine, est censé communiquer essentiellement sur un mode digital. Ce mode selon lequel la relation entre le nom et la chose nommée est arbitraire, les mots sont des signes utilisés en fonction de la syntaxe logique de la langue. Alors que les premiers calculateurs conçus dans les années trente fonctionnent sur un mode analogique (on cherche à créer des dispositifs avec une variation analogue à celle que l'on veut calculer), ceux qui voient le jour après-guerre sont capables, à l'aide d'algorithmes préalablement enregistrés, d'exercer des fonctions logiques de manière digitale. À partir du moment où des informations peuvent être traitées et articulées de manière logique grâce à un codage digital, les ingénieurs des télécommunications et de l'informatique peuvent commencer à rêver d'une communication homme-machine qui s'établirait sur la base du langage « naturel ». La collecte et le stockage d'informations par le biais de l'informatique devraient alors fournir les moyens d'accéder à un savoir encyclopédique, donner une réponse exhaustive à

n'importe quelle question formulée naturellement, presque comme s'il s'agissait d'établir un dialogue avec un autre humain.

La cybernétique va encore apporter de l'eau au moulin des travaux menés sur ce point en mettant au cœur de ses analyses la notion de rétroaction (*feed-back*) : l'état général d'un système est déterminé par les informations recueillies en retour de toute action conduite ; les relations de cause à effet ne sont plus pensées de manière linéaire mais circulaire (l'effet rétroagit sur sa cause). Appliqué aux machines, ce point de vue conduit à une programmation du système sur la base d'une boucle : l'ordinateur attend dans un état d'équilibre une intervention de l'utilisateur avant de produire une série d'actions. Les différents systèmes d'interface qui seront développés dans le but de faciliter le traitement et la consultation de données par informatique (systèmes qui deviendront de plus en plus élaborés avec l'essor de la micro-informatique) reposent tous sur ce principe d'interactivité. Il faut se souvenir ici que la miniaturisation des composants électroniques connaît un réel essor à la fin des années soixante-dix et que les premiers travaux dans le sens d'une plus grande convivialité des interfaces sont menés par Rank Xerox. Ce sont cependant les systèmes *Apple* et *Windows* qui, depuis les années quatre-vingts, sont les plus représentés sur le marché de la micro-informatique en appliquant ce principe de rétroaction.

Ces avancées techniques sont donc très tôt accompagnées de prophéties sociétales⁶¹ qui placent la diffusion de tous les savoirs au centre de leurs réflexions. Ainsi, en 1968 aux Etats-Unis, Herman Kahn et Anthony J. Wiener exposent, dans leur *Rapport de la commission de l'an 2000*, plusieurs scénarii recensant les transformations sociales que l'on pouvait attendre du développement des technologies en général, dont les technologies numériques. Dans le scénario le plus optimiste, on lit la fin des inégalités sociales grâce aux effets conjugués de l'accès encyclopédique à la connaissance pour tous, de la fin des travaux pénibles (les hommes étant remplacés par des automates) et de l'avènement d'une ère de prospérité économique reposant sur les industries culturelles et les créations massives d'emplois liés au numérique. Cela étant, on oublie souvent de préciser que ce rapport était loin d'être aussi optimiste qu'on le laissera souvent entendre plus tard,

⁶¹ Voir par exemple NEVEU, Erik, *Une société de communication ?*, Paris : Montchrestien, 2006.

notamment dans sa réception par les élites françaises. Wiener et Kahn déclinent, comme cela est souvent le cas avec les prophéties techniques, autant de thèses positives que négatives concernant les possibles applications liées au progrès technique qui sépare leur époque du 21^{ème} siècle :

« Et quand un spécialiste déclare que « les calculateurs vont devenir l'équivalent contemporain de la machine à vapeur, laquelle amena la révolution industrielle », et qu'un autre précise que les ordinateurs représentent « un progrès dans le processus de la pensée humaine aussi radical que l'invention de l'écriture », on n'est pas agacé par l'ambition des propos, mais simplement frappé par l'évidence. Il est en effet clair pour tout le monde maintenant, que les calculateurs peuvent donner à l'homme des pouvoirs terrifiants sur son environnement et qu'ils sont à la base de beaucoup de changements sociaux et économiques ». ⁶²

Il est vrai en tout cas qu'en pleine guerre froide et de course à l'armement, et quelques années après l'explosion des deux bombes atomiques américaines, les avancées de la science et de la technique comportent une part d'ombre interdisant un optimiste béat face aux effets possibles de l'informatisation de la société. Dix ans plus tard en France, Simon Nora et Alain Minc dressent dans leur *rapport sur l'informatisation de la société*⁶³ un tableau moins nuancé des effets attendus de l'introduction du numérique au sein de la société française. C'est notamment ce rapport qui sera à l'origine de l'expérience française du Minitel. Ces discours prennent peu à peu un aspect tellement systématique que l'on est amené à parler d'une « idéologie technique ». Ce terme sera utilisé pour désigner le système d'idées formulées sur l'aspect novateur, voire révolutionnaire, des technologies de l'information et de la communication, caractéristique d'un réseau de chercheurs, d'ingénieurs, de professionnels de la communication et de responsables politiques. Suivant les concepts formulés par Paul Ricoeur⁶⁴, on préférera le terme d'idéologie à celui d'utopie, même si, dans le langage courant, les anticipations qui viennent d'être décrites s'attacheraient plutôt, du fait de leur aspect fantasmagorique, le qualificatif d'utopiques. En effet, il faut écarter ce terme dans la mesure où ce dernier désigne une alternative au

⁶² KAHN Herman, WIENER Anthony J., *L'an 2000 : un canevas de spéculations pour les 32 prochaines années*, Paris : Laffont, 1968, p 315.

⁶³ NORA, Simon, MINC, Alain, *L'informatisation de la société*, Paris : La Documentation française, 1978.

⁶⁴ RICOEUR, Paul, *L'idéologie et l'utopie*, Paris : Editions du Seuil, 1997.

système en place. Le rôle de l'idéologie, quant à lui, consiste essentiellement à légitimer le pouvoir en réduisant les tensions entre cette prétention à la légitimité et la croyance variable des citoyens en celle-ci. Le progrès, tel qu'il est défini actuellement par les partisans de cette idéologie technique, doit donc permettre d'améliorer le fonctionnement de nos démocraties. Il s'agit par exemple de les rendre plus participatives, les échanges sociaux futurs devant être placés sous le signe de la communication et de la convivialité. Les technologies numériques sont également perçues comme un des moyens de contrebalancer les effets négatifs de la mondialisation en substituant l'image du « village global » à celle de la concurrence sauvage destructrice. David Edgerton aborde le sujet en réintégrant les technologies de communication dans l'ensemble technique plus vaste auquel elles appartiennent et qui produit systématiquement des discours d'accompagnement prophétiques. Il précise ainsi :

« une rhétorique révolutionnaire, orientée vers l'avenir est ainsi devenue le mode dominant de présentation des techniques. Un trait très particulier, que l'on ne remarque pas d'emblée, la caractérise : elle reste très largement inchangée au fil du temps, elle ne se « révolutionne » pas elle-même. Le même avenir brillant est toujours promis - même s'il doit advenir sur la base d'une technique à chaque fois différente ». Du chemin de fer à Internet en passant par les bateaux à vapeur ou la radio, ces technologies sont censées rapprocher le monde, « réunir les peuples et assurer une paix perpétuelle »⁶⁵.

Dans *L'explosion de la communication*, Philippe Breton et Serge Proulx montrent, quant à eux, comment et à quel moment une telle surenchère idéologique s'est enclenchée à propos des technologies de l'information et de la communication. À partir d'une « recherche approfondie sur les milieux des grands ingénieurs de la communication, tant du côté des télécommunications que de celui de l'informatique naissante » les auteurs montrent le rôle d'un « discours explicite et cohérent centré sur le thème de la communication » apparu à la fin de la première moitié du siècle comme une « sorte de réponse positive à une situation vécue tragiquement » et se présentant « comme une véritable alternative aux idéologies politiques, perçues à l'époque et dans ces milieux

⁶⁵ EDGERTON, David « De l'innovation aux usages : dix thèse éclectiques sur l'histoire des techniques », in *Des sciences et des techniques : un débat*, Paris : Éditions de l'EHESS, 1998.

comme étant incapables d'assurer la gestion des affaires humaines ». Idéologie sans ennemi, elle instaurait, grâce aux techniques, « une norme consensuelle dans les rapports sociaux »⁶⁶.

Si les communications sociales ont toujours existé, des accélérations, des retraits ou des bouleversements se font jour au fil du temps. En Occident, l'explosion de ce que les auteurs nomment « *l'idéologie de la communication* » entre les années quarante et cinquante compte sans doute comme un des chamboulements les plus importants qui soient. Reste que cette vague idéologique, contemporaine d'évolutions techniques importantes – dès 1850, les sauts technologiques dans le domaine des communications ont, à un rythme soutenu, de quart de siècle en quart de siècle, chamboulé les habitudes – ne s'est pas maintenue à l'identique dans les milieux qui l'ont portée. Aujourd'hui comme il y a dix ans, la plupart des grandes entreprises du secteur des industries culturelles octroient à Internet une place simplement complémentaire dans leurs prévisions d'activités, ce média s'intégrant dans des dispositifs plus anciens.

Actuellement, donc, les discours enchantés sur le numérique n'occupent plus toutes les places, sans qu'il soit encore possible de dire, loin s'en faut, que ces technologies se soient banalisées. Aux côtés des mondes politiques et médiatiques, ceux de l'éducation et des bibliothèques comptent, cela sera dit plus loin, au nombre de ceux qui perpétuent le plus cette forme d'idéologie technique sur le thème de la « société de la communication »⁶⁷ ou « société en réseau »⁶⁸, notamment parce qu'elle converge à la fois avec les aspirations universalistes de la culture française et une défiance continue vis-à-vis des cultures populaires.

⁶⁶ BRETON, Philippe, PROULX Serge, *L'explosion de la communication*, Paris : La Découverte, 2002 p. 13-14.

⁶⁷ BAUDRILLARD, Jean, *La Société de consommation : ses mythes, ses structures*, Paris : Denoël, 1970, 318 p.

⁶⁸ CASTELLS, Manuel, *La société en réseaux. [1], L'ère de l'information*, Paris : Fayard, 1998.

1.1.3. Ambitions universalistes, mythes technicistes et quête d'une bibliothèque idéale.

En France, ces aspects idéologiques sont d'autant plus importants que le développement de la lecture et des accès aux savoirs a très tôt été l'objet d'enjeux politiques forts, bien avant les hésitations et tensions liées à la création de la BnF, bien avant même d'être incarnés dans une politique culturelle menée au niveau national. Afin de mieux comprendre les logiques institutionnelles ayant présidé à l'introduction du numérique dans les bibliothèques publiques et à la conformation des offres numériques, il paraît utile de rappeler succinctement les grands mouvements d'alphabétisation et de création d'équipements de lecture publique en France.

Il faut se souvenir que le passage, entre le dix-septième siècle et le début du vingtième siècle, d'une alphabétisation restreinte à une alphabétisation de masse, a considérablement transformé la société française. Ce lent mouvement de transformation, qui va s'étendre aux petites villes puis à la campagne de l'openfield avant de se propager définitivement s'est inévitablement accompagné de discours idéologiques. Ainsi, lorsqu'au XIXe siècle, les conflits entre monarchistes et républicains ont porté la question de l'alphabétisation sur le devant de la scène historique, tous étaient d'accord pour affirmer qu'elle n'avait été rendue possible que grâce à l'école. Les républicains déclaraient que seule la Révolution Française avait permis d'imposer l'instruction élémentaire. Les monarchistes avançaient, au contraire, qu'elle l'avait détruite en coupant bon nombre de français de lien paroissial. Quoi qu'il en soit, dans un camp comme dans l'autre, il était entendu que seule la volonté politique des dirigeants et le zèle des pédagogues (prêtres ou instituteurs) avaient pu conduire à l'alphabétisation des masses.

Or, les historiens du XXe siècle, et notamment François Furet et Jacques Ozouf⁶⁹, en multipliant les données et les sources, sont parvenus à dresser une histoire toute autre. Le système scolaire traditionnel, ayant permis la lente entrée de la société française dans la culture écrite, échappe en fait en grande partie aux effets politiques de la lutte entre Eglise et État pour le contrôle des écoles. C'est du même coup la preuve que ce système échappe à la domination d'une institution quelle qu'elle soit, qu'il est le produit d'une demande

⁶⁹ FURET, François, OZOUF, Jacques, *Lire et écrire : l'Alphabétisation des français de Calvin à Jules Ferry [1]*, Paris : Éditions de Minuit, 2001.

sociale d'éducation parfois issue d'une autre institution comme la famille et qui monte avec la généralisation progressive d'un modèle culturel. Ainsi, lorsque Jules Ferry fonde l'école républicaine, laïque, gratuite et obligatoire, il hérite en fait de près de trois siècles d'efforts durant lesquels les communautés d'habitants ont créé, gouverné et financé leurs écoles. La meilleure preuve du fait que l'alphabétisation ne se limite pas à l'histoire de l'école est que la carte de l'alphabétisation est moins subordonnée au réseau scolaire qu'à l'histoire du développement social.

Plusieurs mouvements de fond ont dessiné ce modèle d'alphabétisation de masse et ce d'abord dans les classes supérieures qui savent lire et écrire dès le XVII^e siècle. La Réforme, d'abord, rend l'entrée dans la culture écrite indispensable, le fidèle devant conforter seul sa foi face au Livre. Savoir lire ne doit plus s'apprendre en écoutant le sermon du prêtre, figure emblématique de la doctrine catholique, mais uniquement en lisant. C'est à ce seul prix que le protestant trouvera le salut et la réussite sociale qui l'accompagne. Mais la Réforme n'est pas seule à l'origine de ce tournant puisque, très vite, l'Eglise catholique va réagir en la combattant sur son propre terrain, avec ses propres armes : l'idée selon laquelle l'enfant est une sorte de pâte molle que le mal sculpte beaucoup plus que le bien. Il incombe donc à la paroisse de contrecarrer l'hérésie très tôt en inculquant certes les principaux enseignements de la Bible, mais aussi et surtout des principes moraux simples. Mais si le maître d'école doit être approuvé par les autorités ecclésiastiques (et d'abord par le curé), il est généralement choisi par les habitants de la paroisse. Ces derniers investissent peu à peu cela comme un outil de promotion sociale et ce en premier lieu dans les classes moyennes qui veulent savoir lire, écrire et compter pour occuper les emplois des villes.

En abandonnant un modèle d'alphabétisation restreinte, au sein duquel l'écrit n'existe que pour être transposé à l'oral (les clercs manient un texte sacré auprès des masses qui doivent écouter, retenir, chanter), on adopte un modèle qui s'affranchit de la mémorisation et de l'éloquence. L'alphabétisation prend alors une vocation universelle, d'abord par l'apprentissage de la lecture seulement, puis la généralisation de l'écriture qui permet de communiquer hors du contrôle du groupe. Rendue nécessaire par l'économie et la bureaucratie puis par l'état lors du développement des relations contractuelles, cette

alphabétisation est progressivement devenue, en France, la condition indispensable du plein exercice citoyen. Mais, derrière les figures légitimes et imposées de la lecture « utile » et « civique », les français accèdent progressivement au livre pour des motifs variables selon les communautés : religieux, politiques, familiaux, amicaux, etc.

Pourtant, jusqu'à la fin du XIXe siècle, les bibliothèques restent principalement l'affaire d'une élite riche et cultivée. Cela est le cas au sein de bibliothèques privées, d'universités ou des embryons de bibliothèques publiques que sont les premières grandes bibliothèques municipales, celles qui se sont constituées sur la base des saisies révolutionnaires. Alors que ces dernières commencent à se fédérer en réseau, des initiatives privées ou publiques cherchent à « instruire » les masses en facilitant l'accès au livre et à la lecture partout sur le territoire français. Le plus souvent installées dans les écoles (gratuites ou presque) elles offrent à la consultation des classes dites laborieuses des ouvrages pratiques ou techniques. Pas question, ici, de proposer les mêmes ouvrages qu'aux érudits ou aux notables de grandes villes : on se contente d'offrir des lectures permettant aux paysans, ouvriers ou employés de s'instruire et de cultiver des valeurs morales. On se méfie du loisir et du divertissement, assimilés à de l'oisiveté, comme le décrivait déjà le philosophe anglais Francis Bacon en 1605 :

« Quant au fait que le savoir exigerait trop de temps ou de loisir : je réponds que l'homme le plus actif ou le plus occupé qui ait jamais été, ou qui puisse être, a indiscutablement bien des moments vides ou oisifs, tandis que le va-et-vient des affaires le fait attendre (ce qui ne manque pas de se produire sauf si l'on est lent et incapable d'expédier ces affaires, ou frivole et indignement ambitieux de se mêler de choses qui pourraient être mieux accomplies par d'autres). Dès lors, la question est seulement de savoir comment ces intervalles ou ces temps de loisir seront remplis et passés : dans les plaisirs ou à l'étude. [...] Ainsi, que nul ne craigne que le fait d'être instruit n'amène à repousser le travail ; au contraire, il fortifie toujours la possession de soi de l'esprit, défendant celui-ci contre l'oisiveté et le plaisir qui pourraient sinon entrer sans qu'on y prenne garde, au double détriment de la connaissance et du soin des affaires. »⁷⁰

⁷⁰ BACON, Francis : *Du progrès et de la promotion des savoirs*, Paris, Gallimard, 1991, p. 18-19.

Progressivement, cependant, avec la constitution du métier de bibliothécaire, ces conceptions utilitaristes et morales de la lecture populaire céderont la place à des ambitions universalistes. Tous les citoyens français (et plus tard tous les usagers du service public de la lecture) doivent se voir offrir les mêmes services de conservation et de transmission de l'héritage intellectuel et culturel, national et international. On passe alors d'une lecture populaire à une lecture publique. Les bibliothèques municipales doivent alors, elles aussi, accéder à des fonctions d'étude, en plus de celles d'information et de documentation déjà présentes dans les modèles anciens, comme le rappelle Noé Richter dans son *Introduction à l'histoire de la lecture publique* :

« La notion et les réalités de la lecture publique se sont en effet lentement constituées au cours du premier tiers du 20^{ème} siècle. Elle n'apparaît à l'horizon des bibliothécaires professionnels qu'après la première guerre mondiale, comme une transformation de la lecture populaire. Il est vrai que sur les plans de la chronologie, de la réalité quotidienne, des institutions, la lecture publique est le successeur immédiat de la lecture populaire. Mais c'est un successeur qui a délaissé l'héritage. Il a rejeté l'esprit et la finalité de la vieille bibliothèque populaire qui n'a été tout au long de son histoire qu'un instrument du conditionnement des classes laborieuses et du maintien de l'ordre social. La lecture publique, elle, se voulait ouverture sur les valeurs de civilisation et instrument de libre réflexion. »⁷¹

Malgré la disparité des moyens sur le territoire national, les réseaux de bibliothécaires discutent alors des meilleures façons de permettre l'insertion et la formation des citoyens, ainsi que leur accomplissement personnel et intellectuel. Dans cette perspective, les attitudes qui s'écartent trop du sérieux attendu d'un lecteur « citoyen » (pour aller par exemple vers des lectures de divertissement ou en lien avec des pratiques de loisirs), attitudes que l'on crédite essentiellement aux classes populaires, restent largement déconsidérées et, de ce fait, découragées au sein des bibliothèques publiques. Les fonctions de loisir et de divertissement ne seront assumées dans les bibliothèques que progressivement, avec l'après-guerre qui a vu, comme le souligne Roger Chartier, « l'application du modèle américain : la lecture publique suppose que la bibliothèque sorte

⁷¹ RICHTER, Noé, *Introduction à l'histoire de la lecture publique*, Bulletin des Bibliothèques de France, 1979, t 24, n°4, p. 167-174.

des murs, aille à la rencontre des lecteurs, avec les bibliobus, avec les bibliothèques de prêt installées dans les quartiers, avec les bibliothèques dans les entreprises»⁷². Les bibliothécaires cherchent à répondre aux attentes de leurs lecteurs, par exemple en introduisant des romans dans leurs collections, puis en élargissant le spectre des genres de ces derniers : policiers, fantastiques, etc. Bien entendu, ces nouveaux documents doivent répondre à l'idée que l'on se fait alors d'une lecture certes distrayante mais instructive ou dont les contenus ont quelque chance d'être qualifiés de « culturels » à défaut de toujours accéder au statut d'« œuvre littéraire ». Pas question, par exemple, de faire entrer les romans sentimentaux sur les rayonnages des bibliothèques, quels que soient les succès qu'ils rencontrent en librairie. Les années soixante-dix, avec l'introduction de l'audiovisuel (diapositives, cassettes audio et vidéo) puis de la bande-dessinée, poursuivront ce mouvement de transformation contrôlée des bibliothèques, concédant à leurs publics des lectures plus éloignées des traditions lettrées qu'auparavant, mais toujours dans la perspective de favoriser l'accès à la culture et au savoir des publics que l'on considère en être les plus éloignés.

Durant les années quatre-vingts et quatre-vingt-dix, l'apparition des technologies numériques dans les bibliothèques a fait resurgir les ambitions universalistes et les rêves d'une bibliothèque idéale, proposant à ses lecteurs un accès encyclopédique à tous les savoirs. Avec les réseaux numériques, il deviendrait potentiellement envisageable de faire accéder un public élargi à la consultation de bien plus de documents que la bibliothèque n'a les moyens d'en conserver. Le bulletin des bibliothèques de France se fait régulièrement l'écho de ces espoirs, comme en témoigne la citation suivante :

« La Bibliothèque a beau n'être sans doute, pour l'instant, qu'un fantasme, il sera d'ici peu possible de créer une bibliothèque électronique qui, sans le moindre livre, viendra à peu de chose près réaliser le rêve de Ptolémée Ier, qui aurait voulu rassembler à Alexandrie une bibliothèque universelle contenant tout le savoir du monde.

Les ressources de cette institution pourraient aisément égaler, voire surpasser, celles des plus grandes bibliothèques de notre temps : non par leur volume ou leur étendue, puisqu'elles ne seraient pas physiquement réunies, mais par

⁷² CHARTIER, Roger, *Le livre en révolutions*, Paris : Textuel, 1997, p. 123.

une extrême facilité d'accès à l'ensemble des réserves d'information du monde. Une telle bibliothèque pourrait de plus mettre toutes ces informations à la disposition d'une population mondiale de loin supérieure à celle que desservent les principales bibliothèques actuelles. »⁷³

Paradoxalement, en se fondant avec le mythe du « village global », ces prophéties universalistes questionnent l'existence même des bibliothèques, du moins aux yeux des professionnels les plus convaincus de l'importance des enjeux liés au numérique : les français auront-ils encore besoin de se rendre dans la médiathèque ou dans la bibliothèque universitaire de leur ville s'ils peuvent accéder à leurs documents au moyen des réseaux ? Le thème de la dématérialisation des documents, dont il sera question dans le chapitre suivant (1.2.6), se mêle à la question de la concurrence supposée entre imprimé et numérique pour contrebalancer les effets positifs attendus de la diffusion des technologies de l'information et de la communication. Alors même que la plupart des responsables des bibliothèques n'ignore pas qu'une fraction importante de leurs usagers (inscrits comme non inscrits) fréquente régulièrement leurs salles sans consulter un seul ouvrage ou manipuler un seul ordinateur, d'autres s'inquiètent (ou cherchent à se rassurer, ce qui revient finalement au même) des possibles conséquences de « trop de numérique », à l'image de la responsable du service étude et recherche de la BPI en 2003 :

« Il n'est donc plus indispensable de sortir de chez soi pour profiter des services de la bibliothèque. Pour autant, faut-il renoncer à construire des bâtiments ? Les bibliothécaires américains ont visiblement pris le parti de se battre sur les deux fronts. Ils entendent être présents sur le web, tout en sachant que la concurrence y est rude. Mais par ailleurs ils ne renoncent pas, bien au contraire, à attirer le public sur place. On construit toujours beaucoup de bibliothèques aux États-Unis ». ⁷⁴

Les observations dans les hauts-de-jardin de la BnF, en 2001 comme en 2010, ont permis de constater ce que les études des publics de cette institution démontrent chaque année : plus de la moitié des publics étudiants se rendent dans les salles de lecture avec leurs

⁷³ STEVENS Norman D., « La bibliothèque tout électronique » in *Permanences du papier*, Bulletin des Bibliothèques de France, 2006, t 51, n°4, p. 42 -48

⁷⁴ GAUDET, Françoise : « Les bibliothèques doivent-elles craindre le développement de l'Internet ? » in *Les public(s) de la culture tome 2*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 151.

propres documents et leur équipement informatique, simplement pour travailler dans un endroit calme. La bibliothèque, qu'il s'agisse de la BnF ou des bibliothèques municipales, si elle ne constitue plus un temple de l'écrit imposant le silence absolu aux lecteurs, reste un lieu préservé de l'agitation extérieure, offrant une alternative aux étudiants comme aux actifs ou aux retraités qui n'ont pas toujours les moyens de trouver le calme nécessaire à certaines de leurs activités de lecture chez eux.

Il reste qu'hier comme aujourd'hui, le non-usage des dispositifs informatisés, parfois massif, ne paraît pas toujours motivé par des choix rationnels aux yeux de certains responsables de bibliothèques ou de la lecture publique. De nombreuses initiatives sont prises pour informer les lecteurs des possibilités liées au numérique, les convaincre de transformer pour partie leurs habitudes de lecture, ou tout au moins les intéresser aux possibilités que leur offrent ces « nouvelles » techniques documentaires.

Dans les bibliothèques, donc, les démarches entreprises pour valoriser l'offre numérique ont bien souvent pris les formes détournées du prosélytisme, dans la mesure où des dispositifs variés étaient mis en place dans la perspective de convertir le plus grand nombre aux usages documentaires et bibliographiques d'Internet et des cédéroms. Les avantages que semblent procurer ces techniques documentaires aux professionnels de la lecture sont tels qu'il leur paraît utile voire urgent, de former le plus grand nombre à leur utilisation. Le désintérêt persistant de bon nombre d'utilisateurs des bibliothèques à l'égard de l'offre multimédia est alors essentiellement interprété comme relevant d'une méconnaissance des potentialités des technologies numériques, d'une réticence à changer leurs habitudes, ou plus fréquemment d'un manque de formation.

L'attitude partisane des groupes partageant cette idéologie technique s'illustre par la vigueur avec laquelle ils qualifiaient parfois les « contempteurs du progrès » d'esprits irrationnels faisant appel à des croyances et non pas à des connaissances sur les technologies (ceux pour qui le numérique a toutes les chances de menacer les libertés individuelles par les risques de fichage des citoyens qu'il représente, d'aggraver encore les déséquilibres nord/sud ou villes/campagnes, de générer des pertes massives d'emplois, etc.). Bref, tout se passe comme si les porte-parole de l'idéologie technique voulaient faire entrer nos sociétés dans une ère résolument moderne en s'opposant à des adversaires qu'ils se représentent comme étant tenaillés par des peurs archaïques.

Ce type d'attitudes est, selon Bruno Latour⁷⁵, caractéristique de la science en train de se faire, de la « science en action » : les réseaux qui se constituent autour d'une activité scientifique et technique ont besoin, pour affirmer leur position face à leurs opposants, d'adopter diverses stratégies de développement. L'accusation d'irrationalité en est une et elle illustre parfaitement la manière dont les membres du réseau s'expliquent l'existence des résistances s'opposant à l'adoption de leurs idées. En se constituant, le réseau construit peu à peu les faits et les machines dont il se fait le défenseur et le promoteur. Par conséquent, ceux qui se trouvent à l'intérieur de ce réseau donnent un sens éminemment rationnel à leurs actes. De ce fait, seules des causes sociales ou psychologiques peuvent expliquer le fait que les autres se détournent de la voie que le réseau a tracé pour préférer suivre une voie totalement irrationnelle. C'est le cas des paysans qui ne se fient pas aux prévisions des météorologues ou bien encore des africains qui croient plus en leur magie qu'en la médecine occidentale. À ce stade, histoire des sciences et histoire des techniques se confondent : la rationalité, la représentation de la nature étant construite au sein du réseau, les acteurs en viennent à considérer les faits qu'ils ont créés comme autant de découvertes. Dès lors, ce qui compte, c'est de faire prendre conscience aux autres de l'intérêt de ces découvertes. En raisonnant en termes de diffusion, les partisans de l'idéologie technique ne peuvent expliquer que par des peurs et des résistances à l'informatique les difficultés qu'ils rencontrent souvent à convertir les lecteurs à un usage « informé » du numérique. Puis, lorsque ces usages se développent (pour des raisons qui, bien souvent, empruntent d'autres voies que celles attendues), ces partisans y voient la confirmation de leurs théories et aspirent à d'autres changements.

Comme le soulignent Jean Davallon, Philippe Hert et Cécile Tardy à propos du développement des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) dans l'enseignement supérieur :

« Les nouvelles technologies n'étant plus considérées comme une fin en soi à travers l'édition d'hypermédia pédagogique, elles deviennent un moyen pour introduire un changement dans les pratiques pédagogiques au sein du système organisationnel de l'enseignement supérieur. L'introduction

⁷⁵ LATOUR, Bruno, *La science en action*, Paris : La Découverte, 2005.

des nouvelles technologies provoque l'émergence d'une mission qui est double : promouvoir l'instauration de nouvelles pratiques pédagogiques et accompagner le processus de changement qui en découle.»⁷⁶

Cette conception de ce qu'il est conforme de faire à l'aide des technologies numériques, des missions qu'on souhaite leur voir remplir et des changements qu'elles devraient engendrer au sein de la bibliothèque, varie bien sûr selon les institutions. On ne se fixe pas les mêmes objectifs à Cavaillon, Grenoble ou Paris. Les médiathèques, notamment, adoptent plutôt un positionnement souple selon lequel Internet et cédéroms constituent de « nouveaux » médias. Il convient de faciliter l'accès du public à ces derniers, au même titre qu'on le fait de la presse, par exemple. Philippe Bouquillon et Isabelle Paillart soulignent d'ailleurs, dans *Le déploiement des TIC dans les territoires*⁷⁷, comment les collectivités locales interviennent plus spécifiquement dans le domaine de la formation aux usages des technologies numériques, incitées qu'elles sont par l'Etat qui subordonne une partie de ses financements à ce type d'actions.

Dans les médiathèques, les dispositifs de consultation sont donc adaptés à un usage en public (limitation de la durée d'utilisation, interdiction de la pornographie, etc.). Mais, si l'on considère que la mise à disposition de ces médias à des publics que l'on qualifie d'éloignés de l'informatique et/ou de l'information constitue un enjeu, on n'accorde finalement pas aux ressources dématérialisées un rôle très différent des autres offres de la médiathèque (en dehors des formations à l'informatique qui peuvent se tenir dans l'enceinte de la médiathèque). Dans les bibliothèques d'études comme la BnF, en revanche, les accès et collections numériques sont pensés au regard de leurs potentialités, bien plus qu'en fonction de leurs usages effectifs. Les bibliothécaires, encouragés par les mesures incitatives de l'Etat⁷⁸, y introduisent les technologies numériques pour leurs fonctionnalités les plus savantes (Internet pour ses banques de données, ses signets, et ses catalogues, des bases documentaires vidéo ou audio numérisées, etc.), et s'attèlent à la

⁷⁶ DAVALLON, Jean, HERT, Philippe, TARDY, Cécile, « Entre aide et substitution : l'écriture des pratiques pédagogiques » in *L'écriture des médias informatisés*, Paris : Hermès, 2007, p 107-139.

⁷⁷ BOUQUILLON, Philippe, PAILLIART, Isabelle, *Le déploiement des TIC dans les territoires. Le rôle des collectivités*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2006.

⁷⁸ LABARTHE, Fabien, *Les usages d'Internet, changements sociaux et nouvelles pratiques culturelles*, thèse de doctorat soutenue sous la direction d'Emmanuel ETHIS, Avignon, 2008.

tâche de former les usagers à ces applications les plus avancées. Ces actions restent cependant plus orientées par des considérations idéologiques, des expériences tirées du propre usage que font les « premiers cercles »⁷⁹ des utilisateurs des technologies numériques, ou bien encore par les potentialités techniques des outils, que par la connaissance des pratiques réelles (ou susceptibles de le devenir) des publics des bibliothèques. On retrouve, ici encore, un des traits caractéristiques de la façon dont les pouvoirs publics considèrent la façon dont les technologies numériques doivent être diffusées sur le territoire national, ce qui ne va pas sans poser de sérieux problèmes d'adéquation entre l'offre de services et la demande des usagers, comme le relèvent Philippe Bouquillon et Isabelle Pailliar :

« Le manque d'analyse concernant les pratiques des utilisateurs pose cependant un double problème : celui de n'envisager les pratiques qu'à travers les représentations qu'en ont les promoteurs des nouvelles techniques, celui encore plus inquiétant d'un décalage, entre d'une part les pratiques effectives, d'autre part les représentations des concepteurs de produit ou de service innovant ».⁸⁰

Ce décalage va, dans les bibliothèques françaises, se traduire par des actions de démocratisation culturelle visant à proposer aux usagers des outils numériques qui n'ont pas nécessairement été pensés pour eux et qui ne présentent pas toujours un intérêt à leurs yeux.

1.1.4. Convictions, conversions, familiarisations : figures de la démocratisation de l'accès au numérique.

Au début des années deux mille, convaincus des enjeux attachés à la maîtrise, par les français, des technologies numériques, l'Etat et les collectivités locales s'attachent à soutenir des actions permettant d'en faciliter l'accès et la diffusion. À ce titre, les

⁷⁹ ETHIS, Emmanuel, FABIANI, Jean-Louis, PEDLER, Emmanuel, « Les spectateurs du troisième cercle », in *Aux marches du palais. Le Festival de Cannes sous le regard des sciences sociales*, Paris : La Documentation française; 2001, p. 185-203.

⁸⁰ BOUQUILLON, Philippe, PAILLIART, Isabelle, *op.cit.* p.90

bibliothèques publiques vont devoir contribuer à la définition de politiques de démocratisation culturelle tournées vers les pratiques numériques. Ces politiques de démocratisation, comme dans d'autres secteurs culturels, recherchent à la fois une augmentation du nombre de pratiquants et une conversion de ces derniers à des pratiques légitimes.⁸¹ Les bibliothèques, ayant pour rôle de permettre un accès à l'information et à la documentation, multiplient donc les initiatives permettant à leurs usagers de découvrir les technologies numériques sous différentes formes : catalogues informatisés en libre accès, bornes multimédia, postes de consultation Internet, cédéroms, etc. La conformation de ces offres s'inscrit dans la poursuite des évolutions qui marquent la lecture publique depuis le début du XXe siècle. Elle s'opère entre défiance (plus ou moins marquée selon les institutions) vis-à-vis des pratiques populaires, des lectures de divertissement et des pratiques de loisirs d'une part, et inscription dans des traditions savantes de conservation et de partage des savoirs d'autre part. S'y ajoutent progressivement les volontés de favoriser l'insertion professionnelle et le développement citoyen des publics des bibliothèques.

Ce faisant, bon nombre de responsables de la politique publique de la lecture ou des bibliothèques ont fait preuve à la fois d'excès d'optimisme et de pessimisme dans la mise en œuvre de leurs actions pour favoriser le développement des usages du numérique en bibliothèques. Optimisme, parce que les discours produits sur les technologies numériques, relayés de façon complaisante par les médias et les usagers eux-mêmes, leur ont laissé penser que tous les publics des bibliothèques pourraient être convertis aux manipulations des technologies numériques, y compris, progressivement, les plus savantes d'entre elles. Pessimisme, parce qu'à l'image de ce qui s'est passé en France en matière d'alphabétisation, ils ont sans doute exagéré la portée de leurs responsabilités dans la diffusion de ces technologies. Ainsi, peu d'entre eux ont perçu le fait que le recours au numérique en bibliothèque, une fois franchi la barrière d'une domestication technique souvent opérée ailleurs (au domicile, dans le milieu du travail), serait soutenu par des formes de sociabilités culturelles qui en rendrait l'emploi « évident » parce qu'inscrit dans des logiques d'usages préexistantes (voir chapitre suivant 1.2.2.)

⁸¹ POIRRIER, Philippe, *Histoire des politiques culturelles de la France contemporaine*, Dijon : Bibliest-Université de Bourgogne, 1996.

Aussi, le désir bienveillant de mettre en place des stages d'initiation à l'informatique au sein des bibliothèques était, il y a dix ans déjà, renforcé par la demande même de certains groupes d'utilisateurs déjà convaincus des enjeux liés à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Lorsque ces discours se traduisaient en actes et que le cercle des adeptes de l'utilisation d'Internet ou des cédéroms s'élargissait, il était courant d'interpréter le mouvement de diffusion qui en découlait comme devant être exponentiel et démocratique. Les potentialités des technologies numériques (perçues, on l'a dit comme ayant un caractère révolutionnaire et universel) étaient en fait transférées aux cercles des publics susceptibles d'être concernés. Dans un autre contexte, celui de l'intervention sociale, Vincent Meyer a montré combien les usages de ces équipements numériques dans ce champ ont été « présentés et légitimés en tant que tels dans l'attente d'une généralisation, s'ils se révélaient, comme toutes les expérimentations, « socialement utiles ». »⁸²

Pourtant, l'enquête a montré que les usagers les plus réceptifs à l'offre numérique proposée dans les bibliothèques étudiées présentaient un certain nombre de particularités sociales qui contredisaient pour partie l'idée selon laquelle les usages des nouvelles technologies sont susceptibles de mobiliser tous les types de publics de ce genre d'institutions. Les logiques de cumul, qui poussaient les usagers des bibliothèques à s'emparer de toutes les offres documentaires de la bibliothèque, restaient ainsi majoritairement soumises aux variables classiques que constituent le niveau de diplôme et de revenus, la profession, le lieu d'habitation, etc.⁸³. Il n'est, bien entendu, pas question de céder au pessimisme d'une surdétermination sociale en affirmant ici que les premiers « convertis » au maniement d'Internet ou des cédéroms se recrutaient tous dans une seule et même élite culturelle. Il s'agit de relativiser la représentativité de certains adeptes montrant tous les traits de l'autodidaxie et dont le parcours avait de grandes chances de ne pouvoir être généralisable à l'ensemble du groupe dont ils étaient issus. En revanche, cela a été dit, il n'y a rien d'étonnant à constater que ceux qui militaient dans les bibliothèques en faveur de la diffusion des technologies numériques s'appuyaient régulièrement sur ces

⁸² MEYER, Vincent, *Interventions sociales, communication et médias : l'émergence du sociomédiatique*, Paris : L'Harmattan, 2004, p. 224.

⁸³ PEDLER, Emmanuel, ZERBIB, Olivier, *Les nouvelles technologies à l'épreuve des bibliothèques*, op.cit. p. 57-120

profils atypiques pour illustrer la vigueur avec laquelle se diffusaient alors le numérique. Quelques entretiens réalisés auprès des médiateurs présents dans les bibliothèques avaient ainsi permis de recueillir des commentaires affirmant que l'« on rencontre même des personnes âgées qui s'intéressent à Internet » ou encore que « toutes les classes sociales sont intéressées ; les chômeurs, ceux qui vivent dans la précarité sont également très demandeurs ».

Il était d'autant plus tentant de penser que la grande majorité des usagers des bibliothèques serait amenée à se convertir aux usages du numérique en bibliothèque – sous réserve d'y être incités – que l'analyse des entretiens effectués auprès de publics, très hétérogènes socialement, témoignait d'un discours dominant relativement conciliant à l'égard de l'informatique. De fait, l'injonction selon laquelle « il faudra bien se mettre à l'informatique » trouvait prise dans le discours d'un grand nombre d'enquêtés. Ce type de propos semblait pourtant devoir être mis davantage sur le compte de l'idée, fort répandue, selon laquelle le progrès technique suivait une marche inexorable, plutôt que sur un désir nécessairement partagé de suivre une formation à l'informatique. La référence au progrès technique n'était pas sans ambivalences dans l'esprit des enquêtés. En effet, les enjeux attachés aux technologies de l'information et de la communication, ou plus généralement à l'informatique étaient parfois interprétés de manières contradictoires. On oscillait entre le fait de considérer l'informatique sous ses aspects positifs (les ordinateurs soulagent les travailleurs, permettent d'augmenter les temps de loisirs ; les « nouvelles technologies » contribuent au développement de la démocratie et de la tolérance ou de l'esprit des droits de l'homme, etc.) ou au contraire négatifs (menace pour les emplois incarnée par les risques de substitution de l'homme par la machine ; thèmes du contrôle étatique des réseaux, menaces pesant sur la vie privée).

Du reste, on constate que cette ambivalence était loin de n'être le fait que des non usagers de l'informatique. On trouvait parmi les « internautes » des individus aussi méfiants à l'égard des risques totalitaires du fichage informatique que les non-usagers hostiles à l'informatique. Inversement, certains individus de l'enquête se déclaraient peu intéressés par l'informatique pour eux-mêmes, mais témoignaient de leur optimisme pour les générations à venir. D'une manière générale, il semble que les usagers comme les non-

usagers des nouvelles technologies éprouvaient des difficultés à se représenter clairement les apports de ces dernières. Les comparaisons aux autres supports documentaires se multipliaient généralement pour parler des avantages ou des désavantages que leurs usages comportaient et il était bien souvent fait référence à l'avenir lorsqu'il s'agissait de peser les « pour » et les « contre » de leur diffusion. Cela avait amené à conclure que les technologies numériques étaient placées sous observation, au sein des bibliothèques. Mises à l'épreuve, elles faisaient l'objet d'expérimentations et d'évaluations de la part de différentes fractions du public (une majorité des actifs, et singulièrement ceux ayant connu une mobilité géographique, beaucoup d'étudiants, certains retraités y trouvant un intérêt pratique, etc.), sans entraîner rejets ou adhésions massifs.

S'il paraissait compliqué, pour les usagers des bibliothèques, d'identifier clairement les différentes applications des technologies numériques, il faut également rappeler que tous les supports n'avaient pas la même visibilité aux yeux de ces publics. Ainsi, certains visiteurs ne considéraient pas les postes informatiques comme étant des instruments spécifiquement destinés aux lecteurs. C'était par exemple le cas de Michelle, 47 ans, résidant à Cavailon, qui déclarait : « Moi je ne sais pas comment on utilise ces ordinateurs. Les gens de la bibliothèque, eux, ils font ça sans arrêt alors forcément, si je leur demande de me trouver un livre, ils vont me le trouver beaucoup plus facilement ! L'informatique, c'est surtout à eux que ça sert... Les ordinateurs sont là pour eux. »

L'attitude qui consistait à se détourner de tous les postes informatiques pour privilégier d'autres moyens de repérage et d'accès au livre, si elle ne prenait pas toujours cette forme extrême, apparaissait cependant assez répandue, comme en témoigne la synthèse des résultats à la question « Lorsque vous devez chercher un ouvrage précis, par quel moyen le trouvez-vous plutôt ? » (voir tableau 1.1 page suivante)

**Tableau 1.1 – Moyen préférentiellement utilisé pour repérer un ouvrage précis
Comparaison BnF / Cavaillon / Grenoble**

	BnF	Cavaillon	Grenoble
non réponses	26,4 %	23,2 %	15,3 %
catalogue *	16,3 %	7,0 %	9,0 %
ordinateur	29,1 %	30,8 %	12,7 %
rayonnage	19,6 %	23,8 %	41,7 %
demande aux personnels	8,6 %	15,2 %	21,3 %
ensemble	100 %	100 %	100 %

* Les réponses classées sous ce terme font référence à l'informatique de manière plus précise que pour la catégorie "ordinateur" en parlant de fichier, de catalogue informatique ou de bases de données. Elle circonscrit donc bien des individus ayant recours à l'informatique pour repérer un document précis.

Même au sein de la BnF, fer de lance de l'informatisation des bibliothèques françaises, 55 % des usagers de l'enquête déclaraient avoir recours, de préférence, à des moyens non informatiques pour repérer un ouvrage précis, proportion qui s'élevait à près de 78% à Grenoble. Il faut sans doute ranger au chapitre des illusions tenaces la croyance (qui reste assez largement partagée) en l'efficacité radicale de l'image et en ses pouvoirs didactiques, réputés incomparables en comparaison avec les documents écrits (forcément perçus comme ascétiques) ou oraux (plus accessibles, mais qui seraient incapables d'explicitier rapidement ce qu'un « bon schéma » rend visible en quelques fractions de secondes). Pour Jean-Claude, éducateur spécialisé, il ne pouvait pourtant y avoir de doute sur ce point :

« Par exemple, les jeunes, ça les intéresse parce que c'est sur un écran. Si on réussit à les faire utiliser ces outils, au début ils le feront sans y penser, pour tout un tas de choses qui n'auront rien à voir avec la lecture. Mais plus tard, s'ils commencent à s'y intéresser, ils sauront au moins comment faire... ».

Cette prétendue opposition entre « culture de l'écran » et « culture de l'écrit », dont il sera question dans le chapitre suivant, accréditait en tout cas l'idée selon laquelle les plus jeunes étant déjà familiarisés avec l'informatique, il convenait de s'intéresser aux autres fractions du public des bibliothèques. Il fallait concentrer les efforts de formation sur les publics les plus « éloignés » des technologies numériques : retraités, chômeurs ou actifs ne possédant pas d'ordinateur au domicile. Pourtant, en comparant les dotations domestiques et professionnelles avec les usages du numérique en bibliothèques, il a été très vite constaté,

dans les bibliothèques de l'étude, qu'il n'était pas possible de corréliser les logiques de « familiarisation » avec celles présidant à l'usage ou au non-usage des technologies numériques en bibliothèques. Ceci était confirmé par l'examen des fréquences d'utilisations d'un ordinateur, à des fins professionnelles ou non (voir tableau 1.2).

Tableau 1.2 – Fréquence d'usages d'un ordinateur à des fins professionnelles ou non pour les étudiants et les actifs et assimilés

	étudiants	actifs et assimilés	marge
moins d'une fois par mois	8 %	3 %	6 %
moins d'une fois par semaine	3 %	- %	2 %
au moins une fois par semaine	49 %	24 %	42 %
tous les jours ou presque	40 %	73 %	50 %
ensemble	100 %	100 %	100 %

Le fait que le groupe des actifs et assimilés se trouvait être plus investi dans le maniement des ordinateurs (97 % d'usages réguliers contre 89 % chez les étudiants) confirmait ce constat d'absence de conversion mécanique à l'emploi d'Internet ou des cédéroms dans les rangs des individus dotés d'ordinateurs domestiques ou professionnels. Il ne paraissait pas possible d'analyser les logiques d'usages de ces supports documentaires en des termes évolutionnistes. On ne pouvait pas, par exemple, expliquer le fait que les étudiants utilisent davantage le numérique à des fins bibliographiques, par un niveau de maîtrise des outils informatiques en moyenne supérieur à celui des autres groupes d'utilisateurs, puisqu'ils ne semblaient pas bénéficier d'une expérience plus importante dans ce domaine.

Une autre confirmation du fait que les usages bibliographiques des technologies numériques ne pouvaient être déduits d'un niveau d'expérience supérieur (une fois franchi un seuil minimal de domestication) nous était fournie par l'examen détaillé de l'activité principale menée sur l'ordinateur domestique ou professionnel. Pour des raisons relevant davantage du mépris ou de la méconnaissance que de constats avérés, la tendance est souvent à opposer l'usage des jeux vidéo à celui des applications informatiques plus « rationnelles », « sérieuses » ou « utilitaires ». Il convient toutefois de rappeler que les activités ludiques et bibliographiques peuvent très bien être pratiquées par les mêmes individus, sans pour autant s'exclure⁸⁴. Il n'y avait donc rien de surprenant à relever que le

⁸⁴ cf. ici les conclusions de Passeron et Grumbach qui, dès les années soixante-dix, soulignent l'existence de logiques de cumul dans l'usage des différentes offres documentaires. PASSERON, Jean-Claude,

groupe des étudiants pouvait à la fois se montrer investi dans les applications « pragmatiques » et ciblées du numérique en bibliothèque et se distinguer par des applications ludiques largement plus importantes que chez les actifs (voir tableau 1.3).

Tableau 1.3 – Activité principale exercée sur l'ordinateur personnel pour les étudiants et les actifs et assimilés

	étudiants	actifs et assimilés	marge
jeux vidéo	44 %	20 %	39 %
bureautique (hors bases de données)	21 %	30 %	23 %
logiciels spécialisés (PAO / CAO / bases de données etc.)	6 %	6 %	6 %
consultation de cédéroms	6 %	9 %	7 %
Internet	23 %	3 %	35
dont messagerie	7%	25 %	4 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

De plus, nous trouvons ici une autre confirmation du fait que les usages bibliographiques des technologies numériques ne pouvaient être déduits simplement des expériences construites dans l'espace domestique, puisque le groupe des actifs y utilisait davantage Internet. Nous parvenons aux mêmes conclusions lorsque nous nous penchons sur les usages professionnels de l'ordinateur comme en atteste le tableau 1.4 ci-dessous. Ici encore, les actifs étaient plus nombreux à utiliser Internet (13 % contre 8 % pour les étudiants) sans que cela modifie leurs usages des technologies numériques en bibliothèques.

Tableau 1.4 – Usages professionnels de l'ordinateur pour les étudiants et les actifs et assimilés

	étudiants	actifs et assimilés	marge
Bureautique	78 %	73 %	77 %
Internet	8 %	13 %	9 %
bases de données, logiciels spécialisés	14 %	14 %	14 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Huit ans plus tard, *les Pratiques Culturelles des Français à l'ère numérique*⁸⁵ ne contredisent pas ces résultats, en faisant état de fréquences d'usages de l'informatique comparables entre étudiants et actifs et en tempérant les ruptures entre « culture d'écran » et imprimés par

GRUMBACH, Michel, *L'œil à la page. Enquête sur les images et les bibliothèques*, Paris : Bibliothèque Publique d'Information, 1984, 345 p.

⁸⁵ DONNAT, Olivier, *Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique, op.cit.*

rapport à l'édition 1997. Pour autant, la croyance selon laquelle les usages qui sont faits du numérique sont essentiellement corrélés à la connaissance qu'ont les individus de l'informatique en général - ou des fonctions avancées des technologies de l'information et de la communication en particulier - est tenace, et le cas favorable dans lequel les bibliothèques lient les formations au maniement de leurs dispositifs informatiques avec les logiques d'usages de leurs publics ne se rencontre, aujourd'hui encore, pas systématiquement. Dans les bibliothèques universitaires, au sein desquelles les logiques d'usages des publics sont moins ambiguës et asservies à des logiques de formation, il est beaucoup plus fréquent de rencontrer des initiations aux technologies qui soient couplées à l'apprentissage d'un accès raisonné à l'information et à la documentation, adapté aux disciplines et aux niveaux d'études des étudiants.

1.1.5. Diversité des offres et éclectisme des pratiques documentaires.

Former les citoyens à l'informatique et au maniement du numérique, au sein d'une bibliothèque comme à l'école ou à l'université, revient en fait à vouloir rendre les individus autonomes et critiques dans leurs accès à l'information et aux savoirs. Ici encore, on mesure combien idéologie technique et ambitions universalistes se conjuguent pour centrer l'attention sur les rapports entre usager et ordinateur. Tout comme le lecteur est perçu comme un être solitaire, l'utilisateur informatique n'est pas considéré comme un être social, aux actes nourris et orientés par le tissu de ces interactions, mais bien plutôt comme un individu se devant d'être formé, informé, responsable et libre de ses choix. Sauf exceptions, on s'intéresse peu aux motivations qui sont les siennes, à ses relations dans et hors de la bibliothèque, aux injonctions sociales ou culturelles, bref, à la multitude des facteurs qui sont susceptibles de modeler ses rapports aux documents de tous types qui sont mis à sa disposition. Pourtant, l'acte qui consiste à se rendre dans une bibliothèque ne peut pas être appréhendé comme étant uniforme, équivalent pour toutes les catégories d'utilisateurs. Il y a donc fort à parier que les rapports différentiels qu'entretiennent les composantes des publics d'un même lieu avec l'offre documentaire considérée dans son ensemble orientent, pour une part, l'usage des technologies numériques. L'étude d'une pratique ne se réduit pas à l'observation des actes individuels

ou collectifs engagés « sur le moment » mais consiste bien à analyser ce que Bernard Lahire appelle « les différentes formes de réflexion qui agissent dans différents types d'action »⁸⁶.

Si l'histoire et la sociologie de la lecture ont abondamment renseigné l'étude de ces logiques d'usages de la lecture, en bibliothèques ou dans d'autres contextes (scolaires, universitaires, privés, carcéraux, etc.), il n'était pas d'usage, lorsque cette étude a été initiée, d'en faire de même dans les analyses des usages des numériques. Comme cela a été souligné plus haut, le recours à des catégorisations d'usagers construites sur la base de leurs compétences informatiques et informationnelles étaient plutôt de mise. Dans le cadre de cette étude, l'option retenue a consisté à distinguer les usages documentaires des cédéroms notamment. Cela se faisant sans chercher à opposer des figures d'usagers aux compétences inégales caractérisées, pour les uns, par une maîtrise « savante » des postes de consultation numérique et, pour les autres, par un rapport « profane » aux technologies numériques. Il paraissait plus pertinent de distinguer des programmes d'action différents, qui pouvaient tout aussi bien être conçus avant même l'utilisation des postes mais également durant la consultation.

Il est aisément concevable que les cédéroms pratiques et encyclopédiques (bien que forts différents dans leurs contenus ainsi que dans les modes de navigation qu'ils proposent) rapprochaient en fait leurs usagers par un impératif commun : il était nécessaire, pour s'en servir, de formuler une interrogation avant d'en engager la consultation. Au demeurant, c'est ce qui rapproche l'encyclopédie la plus perfectionnée de l'annuaire téléphonique le plus frustré. Ni l'un, ni l'autre, ne sont *a priori* d'une quelconque utilité si leurs lecteurs ne « programment » pas leurs recherches à l'avance.

Les cédéroms bibliographiques ou encyclopédiques devaient donc concerner en premier lieu des publics fréquentant les bibliothèques dans une perspective d'études et de recherches. Ces derniers devaient avoir toutes chances de se trouver plus investis dans l'utilisation d'un support documentaire leur permettant une économie importante de gestes – et plus généralement de « travail » – par rapport aux équivalents imprimés. De fait, lors de notre étude, les étudiants valorisaient fortement les aspects pratiques des

⁸⁶ LAHIRE, Bernard : *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris : Nathan, 1998, p. 186.

cédéroms et d'Internet, en insistant avant tout sur le gain de temps que ces supports leur permettaient d'obtenir dans leurs recherches universitaires. Plus généralement, le niveau de diplôme des enquêtés corrélait directement les réponses les plus déflationnistes en la matière. Les plus diplômés se distinguaient ainsi des autres groupes en relativisant la portée du cédérom, qui perdait à leurs yeux un peu de sa capacité à raconter des histoires, présenter les positions d'un auteur ou présenter de nombreuses informations. Lorsqu'il s'agissait pour eux de trouver des informations denses et précises, les usagers ayant effectué des études supérieures préféraient le recours à Internet à l'usage d'un cédérom (cf. tableaux 1.5 et 1.6).

Tableau 1.5 – Moyenne des notes sur 6 attribuées au cédérom pour chaque catégorie selon le niveau de diplôme

	études primaires et secondaires	Bac + 2	études supérieures	marge
raconter une histoire	4.9	5.1	3.8	4.4
présenter les positions d'un auteur	4.2	4.9	3.6	4.3
présenter de nombreuses informations	5.2	5.4	4.9	5.1
présenter des informations de manière rapide	4.4	4.3	4.3	4.3

Tableau 1.6 – Moyenne des notes sur 6 attribuées à Internet pour chaque catégorie selon le niveau de diplôme

	études primaires et secondaires	Bac + 2	études supérieures	marge
raconter une histoire	3.0	3.1	2.5	2.5
présenter le raisonnement, les positions d'un auteur	4.9	4.9	4.1	4.4
présenter de nombreuses informations	5.4	5.5	5.4	5.4
présenter des informations de manière rapide	4.5	4.6	4.6	4.6

La formation scolaire et universitaire conduisait à ancrer, on le voit, la perception du caractère pratique et dépersonnalisé de la présentation des informations sur les nouveaux supports documentaires. Les plus diplômés attribuaient ainsi systématiquement une note inférieure à l'ensemble de l'échantillon lorsqu'il s'agit de décrire les aptitudes perçues des cédéroms ou d'Internet, autres que celles consistant à présenter des informations de manière rapide. Ces diplômés tendaient généralement à décrire les cédéroms ou Internet comme des « outils » alors incontournables, plutôt que comme des médias comparables au livre ou au cinéma. Dans cette perspective, les technologies numériques tiraient

principalement leur caractère « révolutionnaire », ou à tout le moins « novateur », dans les germes des changements qu'elles portaient en matière de traitement de l'information bien plus que dans leurs capacités à modifier la nature des communications. En définitive, les principaux usagers des applications encyclopédiques attendaient moins d'elles des améliorations dans les modes d'apprentissage ou de présentation des savoirs, qu'une plus grande facilité, un plus grand confort dans l'accès à l'information.

Plus que des niveaux de compétences différents, ces résultats révélaient des attentes profondément divergentes. Les plus diplômés tendaient à l'économie des gestes, à réduire le champ des possibles dans leurs rapports au livre, à se montrer sélectifs dans leurs choix de documents. À l'inverse, les usagers les moins formés attendaient des technologies numériques qu'elles leur ouvrent des possibilités jusqu'alors inconnues, qu'elles élargissent l'horizon de leurs curiosités (les entretiens tendaient à montrer combien les thèmes d'universalité et d'accès aux savoirs étendus étaient principalement abordés par des individus aux niveaux de formation scolaires moyens).

L'école et les formations universitaires de premier cycle valorisent le goût pour la lecture en incitant à une lecture extensive. On sait qu'au contraire, les études supérieures (par l'apprentissage de « méthodes de lecture » ou la diffusion de bibliographies) visent au contraire à enseigner aux étudiants les moyens de parvenir seuls à sélectionner les ouvrages ou documents les plus pertinents dans l'accomplissement de leurs recherches. Comme le souligne François Marcoin, « traditionnellement, les arts de lire sont des arts de lire peu, même si l'érudition, le goût pour les lettres sont chantés »⁸⁷. Il n'y avait donc rien de surprenant à constater ces différences dans l'usage des nouvelles technologies en parcourant le spectre qui va des bibliothèques municipales à la BnF. Les utilisations de cédéroms à des fins de renseignements pratiques ou documentaires (majoritaires en région) cédaient donc le pas aux explorations ciblées, portant sur un sujet, un auteur, un domaine précis, qui représentaient plus de 60% des consultations déclarées (voir tableau 1.7 page suivante).

⁸⁷ MARCOIN, François, « Quelques paradoxes sur la lecture étudiante » in *Les étudiants et la lecture*, PUF, Paris, 1993, p. 102.

**Tableau 1.7 – Caractéristique du dernier
cédérom consulté à la BnF⁸⁸**

cédéroms pratiques	-
cédéroms documentaires	39 %
autres cédéroms	61 %
ensemble	100 %

Ce type de résultats se doit d'être confronté aux dispositifs d'offre propres à une bibliothèque d'études (ici la BNF). Elle mettait à la disposition de ses lecteurs une multitude d'encyclopédies interactives et de bases de données sur cédéroms sans réellement proposer de guides ou manuels pratiques interactifs, contrairement aux autres lieux de l'enquête. Cependant, les bases de données bibliographiques ou les encyclopédies compilées sur cédéroms (que l'on trouve dans la catégorie « autres cédéroms») proposaient bien souvent des dispositifs de consultation et d'indexation fort variables de l'une à l'autre. Il convient donc de prendre en compte le fait que, pour obtenir un degré de précision suffisant dans le traitement des réponses, leur manipulation nécessitait des compétences quelque peu différentes de celles qu'exigent les cédéroms pratiques ou documentaires. En ce sens, la prédominance de l'utilisation des cédéroms de ce type observée à la BnF nous paraît témoigner du fait que certains groupes d'utilisateurs sont parvenus à domestiquer ces objets à des niveaux qui, sans doute, s'observaient plus rarement ailleurs. Le terme de « domestication » ne renvoie pas, on l'a dit, à un niveau de maîtrise technique mais bien davantage à la mise en conformité des usages avec des attentes et plus généralement à des programmes d'action clairement déterminés.

Les cédéroms documentaires (portant sur des sujets généraux, souvent liés à des curiosités élémentaires) se prêtent moins à ce type de domestication. Ils voient leurs utilisations subordonnées à des curiosités moins ciblées et surtout à des logiques d'usages qui peuvent être potentiellement renégociées durant la consultation, et ce beaucoup plus fréquemment que dans le cas des cédéroms pratiques ou encyclopédiques. En effet, la consultation de ce type de cédéroms n'est, le plus souvent, pas guidée par une interrogation précise. L'orientation des choix des utilisateurs a toutes les chances de répondre à des motivations très variées, variables d'un moment à l'autre, et donc de déboucher sur des navigations

⁸⁸ Réponses à la question : « Quel est le titre du dernier cédérom que vous ayez consulté dans cette bibliothèque ? »

que l'on nommera erratiques. Le principe d'interactivité mis en œuvre dans ce type de produits mettait constamment en demeure l'utilisateur de choisir le sens qu'il veut donner à sa consultation et, par conséquent, rendait possible la renégociation permanente des motifs de l'action. Il pouvait alors passer d'une lecture anecdotique des informations à une consultation pratique ou encyclopédique, approfondir ses connaissances d'un sujet, ou au contraire se cantonner à des usages ludiques ou narratifs du cédérom. Le choix d'un titre de cédérom plutôt qu'un autre est donc interprétable en fonction des curiosités différenciellement portées par les groupes d'utilisateurs sur l'ensemble de l'offre documentaire. Toutefois, il devient difficile à ce niveau d'analyse d'affirmer que la consultation des cédéroms documentaires tirait sa cohérence des comportements généraux adoptés dans le cadre de la bibliothèque.

Internet semblait également susciter, à l'époque tout au moins, des usages beaucoup moins stabilisés que les cédéroms encyclopédiques ou bibliographiques utilisés à la BnF. L'on y voyait en effet réapparaître des utilisations à finalité pratique, comme consulter les programmes de cinéma ou les horaires de train, se renseigner sur les offres d'emplois ou s'inscrire à des concours, réserver une place d'avion, etc. Dans le même ordre d'idées, on constatait un tassement entre les usages d'Internet à des fins d'approfondissement (mener une recherche précise sur un sujet, constituer une bibliographie) ou évaluatives et ceux davantage tournés vers des curiosités documentaires (sur des sujets généraux tels que les jeux vidéo, les séries télévisées, le sport, les voyages, etc.) (voir tableau 1.8).

Tableau 1.8 – Types d'usages d'Internet déclarés à la BnF⁸⁹

découverte	9 %
messagerie	10 %
renseignements pratiques	13 %
usages documentaires	25 %
usages ciblés, d'approfondissement et d'évaluation	43 %
ensemble	100%

⁸⁹ Réponses à la question : « Si vous avez consulté Internet dans cette bibliothèque, dans quel(s) but(s) l'avez-vous fait principalement ? »

Ainsi, 57% des usages d'Internet déclarés à la BnF ne concernaient en rien les applications savantes et bibliographiques mis en avant par cette institution. Cette tendance se trouvait encore renforcée lorsque l'on demandait aux usagers d'Internet d'indiquer les deux sites qui leur venaient immédiatement à l'esprit. Cette fois, les sites documentaires occupaient une place sensiblement équivalente alors que les sites de renseignements pratiques voyaient leur importance s'accroître nettement. Le recours au nom du moteur de recherche utilisé (réponse majoritaire) semblait signaler le caractère peu mémorable (voire peu avouable) des consultations opérées. Quoi qu'il en soit, les consultations bibliographiques ne représentaient que 20% des sites déclarés (voir tableau 1.9).

Tableau 1.9 – Caractéristiques des sites consultés à la BnF ⁹⁰

sites dédiés à la messagerie	6,9 %
sites de renseignements pratiques	16,8 %
moteurs de recherche	32,7 %
autres sites	43,6 %
(<i>dt documentaires</i>)	23,1 %
ensemble	100%

Cet effritement de l'importance accordée aux applications bibliographiques témoigne avant tout de la façon dont les usages d'Internet en bibliothèques pouvaient s'affranchir des contingences de l'offre et investir un espace de « braconnage »⁹¹ en marge des utilisations initialement prévues par les bibliothécaires. De fait, contrairement à la consultation de cédéroms (pour laquelle l'utilisateur était contraint de faire son choix parmi une liste de titres répondant aux orientations des politiques de collections), l'utilisateur des postes Internet restait – et reste toujours – par définition, libre de ne pas limiter ses pérégrinations aux sites indexés sur la page d'accueil de la bibliothèque. Il devient alors possible de consulter les critiques du film programmé le soir même dans son cinéma de quartier ou bien encore de transformer pour un instant sa place de bibliothèque en un

⁹⁰ Réponses à la question : « Si vous avez consulté Internet dans cette bibliothèque, citez deux sites qui vous viennent à l'esprit. »

⁹¹ On fait référence ici aux analyses de Michel de Certeau sur les façons dont les consommateurs culturels parviennent à déjouer les « ruses » et les « procédures » élaborées par les producteurs de sens pour imposer le sens des biens culturels. Voir DE CERTEAU, Michel, *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Paris : Folio essais, Gallimard, 1990.

petit coin bureau d'où correspondre avec ses proches par le biais des sites d'hébergement gratuits de boîte à courrier électronique.

Le sort réservé à la messagerie, tel qu'il apparaît dans les déclarations d'usages d'Internet à la BnF, nous semble d'ailleurs avoir plutôt été minimisé par nos enquêtés. Les observations réalisées sur place ont permis de constater que, très souvent, une grande partie du temps passé par les usagers devant les postes de consultation d'Internet lui était consacré. Cette étrange absence dans les déclarations d'usages peut être expliquée par le fait que, d'une part, le recours à la messagerie a été interdit à la BnF comme dans d'autres bibliothèques de l'étude et qu'il s'agit d'autre part d'une activité consommant comparativement beaucoup de temps même si elle n'est pas perçue comme prioritaire ou pertinente⁹² aux yeux des usagers de postes Internet.

1.1.6. Communautés de lecteurs et continuités des usages.

Cela a été dit, l'étude a souligné le fait que les actifs et les étudiants se distinguaient nettement par l'orientation de leurs usages du numérique en bibliothèque. Or, c'est surtout autour d'Internet que l'on constatait les plus grandes différences d'usages. Cela précisément parce que la curiosité dont faisaient alors preuve les actifs et assimilés à l'égard des livres imprimés ou des moyens audiovisuels traditionnels y trouvait un terrain où germer plus propice que dans les collections majoritairement encyclopédiques et bibliographiques des cédéroms. Ainsi, s'il est vrai que les étudiants étaient légèrement plus nombreux à consulter Internet (44 % contre 42 % pour les actifs), il n'en demeurait pas moins que c'est parmi le groupe des actifs que s'y recrutaient le plus d'usagers réguliers (voir tableau 1.10 page suivante).

⁹² Certains entretiens menés auprès d'usagers d'Internet montraient par exemple des attitudes quelque peu « complexées » par rapport à l'usage effectivement réalisé par ces derniers lorsqu'il était jugé en regard des potentialités perçues ou vantées alors de ce « nouveau média ».

Tableau 1.10 – Fréquence des consultations d'Internet à la BnF pour les étudiants et les actifs et assimilés

	étudiants	actifs et assimilés	Marge
moins d'une fois par mois	64 %	57 %	63 %
moins d'une fois par semaine	19 %	22 %	20 %
au moins une fois par semaine	6 %	9 %	6 %
tous les jours ou presque	11 %	12 %	11 %
Ensemble	100 %	100%	100%

L'examen détaillé de la structure des usages d'Internet confirme l'orientation tendancielle bibliographique des consultations engagées alors par les étudiants sur les postes mis à leur disposition à la BnF. Légèrement sur-représentés dans les usagers ciblés, d'approfondissement ou d'évaluation (47% contre 43% de l'ensemble), les étudiants se montraient un peu moins nombreux qu'attendu à faire usage d'Internet à des fins pratiques ou documentaires (voir tableau 1.11).

Tableau 1.11 – Types d'usages d'Internet déclarés à la BnF par les étudiants et les actifs et assimilés

	étudiants	actifs et assimilés	marge
découverte, familiarisation	9 %	8 %	9 %
messagerie	11 %	9 %	10 %
renseignements pratiques	11 %	17 %	13 %
usages documentaires	23 %	33 %	25 %
usages ciblés, d'approfondissement et d'évaluation	47 %	33 %	43 %
ensemble	100 %	100 %	100 %

Même lorsque l'on s'intéressait aux noms de sites effectivement consultés plutôt qu'aux déclarations génériques d'usages, l'emploi d'Internet apparaissait plutôt tourné vers des applications ciblées, précises et motivées par des curiosités scolaires ou universitaires. Les actifs, en tout cas, se montraient plus investis dans les applications pratiques (31,6 % contre 16,8% de l'ensemble) ou documentaires (29,1 % contre 23,1%) (voir tableau 1.12 page suivante).

**Tableau 1.12 – Caractéristiques des sites consultés à la BnF
par les étudiants et les actifs et assimilés**

	étudiants	actifs et assimilés	marge
sites dédiés à la messagerie	7,3%	6,3 %	6,9 %
sites de renseignements pratiques	11,9%	31,6 %	16,8 %
moteurs de recherche	38,5 %	15,2%	32,7 %
autres sites	42,2 %	47,6 %	43,6 %
<i>dont sites documentaires</i>	20,2 %	29,1 %	23,1%
<i>dont sites d'approfondissement.</i>	22,0 %	17,7 %	20,5 %
ensemble	100 %	100 %	100 %

Si ces deux groupes se différencient par leurs usages d'Internet (documentaires et à visées pratiques pour les uns, essentiellement bibliographiques pour les autres), il ne faut pas pour autant en déduire que les dispositifs d'indexation et de navigation propres à Internet sont seuls en cause. Ainsi, lorsque l'on élargit le champ d'analyse aux usages des ordinateurs de la BnF pris dans leur ensemble, on aboutit en fait à des conclusions relativement similaires. Il est alors possible de re-catégoriser les réponses des enquêtés à la question « Si vous avez déjà utilisé un ordinateur dans cette bibliothèque, dans quel(s) but(s) l'avez-vous fait principalement » en distinguant quatre grandes orientations : les consultations exploratoires (correspondant aux déclarations du type « par curiosité, pour découvrir, pour me familiariser »), d'autres types de consultations que nous qualifierons de « divertissement » (désignant les usages d'Internet à des fins de messageries, de surf « pour le plaisir » ou « pour se divertir ») et enfin des usages « documentaires » (visionner un film, écouter un document sonore, consulter la presse sur Internet, etc.) et « bibliographiques » (trouver les références d'un document, mener une recherche précise, etc.). Le groupe des actifs montrait sur ce point un éventail des utilisations de l'informatique beaucoup plus ouvert que chez les étudiants pour lesquels les consultations à des fins bibliographiques demeuraient les plus fréquentes. Ainsi, 62% des usages déclarés par ce groupe ne concernaient pas des consultations bibliographiques, contre 45% chez les étudiants (voir tableau 1.13, page suivante).

Tableau 1.13 – Usages de l'ordinateur à la BnF

	étudiants	actifs et assimilés	marge
consultations exploratoires	5 %	8 %	6 %
consultations de divertissement	27 %	34 %	28 %
consultations documentaires	13 %	20 %	15 %
consultations bibliographiques	55 %	38 %	51 %
ensemble	100%	100 %	100 %

On peut donc admettre que les applications d'Internet ou des cédéroms préférentiellement utilisées par les enquêtés correspondaient à des logiques d'usages cohérentes face à l'ensemble des possibilités des outils informatiques à leur disposition dans les salles de lecture de la bibliothèque. Ces logiques s'inséraient à leur tour dans des séries de comportements adoptés à l'égard de l'offre documentaire en général. Le spectre des curiosités plus large dont semblaient faire preuve les actifs dans leurs choix de documents consultés à la BnF se mesurait ainsi dans des modes de sélection des ouvrages moins ciblés que chez les étudiants.

À la question « lorsque vous cherchez un ouvrage précis, par quel moyen le trouvez-vous plutôt ? » on constate un taux de non-réponses largement plus important dans le groupe des actifs que dans celui des étudiant (32 % contre 24 %, voir tableau 1.14), signe que le besoin de recherche précise de documents se rencontrait moins souvent dans cette classe d'enquêtés. De même, le recours au catalogue bibliographique consultable sur les ordinateurs des salles de lecture, permettant des recherches très affinées sur la base de nombreux critères croisés, était largement sous-employé par les actifs au profit de la sélection directe sur les rayons ou bien encore des demandes de renseignements adressées aux membres du personnel de salles.

Tableau 1.14 – Moyens de recherche précise d'un document pour les étudiants et les actifs et assimilés

	étudiants	actifs et assimilés	marge
non réponses	24 %	32 %	26 %
à l'aide de l'ordinateur, du catalogue	49 %	39 %	46 %
directement sur les rayons	19 %	19 %	19 %
en demandant au personnel	8 %	12 %	9 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Il serait alors tentant d'attribuer la moins grande sélectivité dans la recherche de documents dont faisaient preuve les actifs, à un relatif manque d'expérience dans le maniement des outils informatiques accessibles à la BnF. La méconnaissance, ou tout au moins un niveau de maîtrise des procédés d'indexation spécifiques aux bases de données moindre que celui atteint en moyenne par les étudiants, expliquerait que ces usagers se soient davantage tournés vers le personnel, ou même qu'une bonne part d'entre eux ait renoncé tout à fait à utiliser le catalogue informatisé. Les données du tableau 1.15 ci-dessous, présentant les fréquences d'usages comparées des ordinateurs pour les deux groupes de référence, auraient d'ailleurs plutôt tendance à confirmer cette hypothèse. Les actifs, en effet, étaient sous-représentés dans les déclarations de fréquences d'usages les plus régulières des ordinateurs à la Bnf (« tous les jours ou presque » et « au moins une fois par mois »), là où les étudiants semblaient l'être dans les usages les plus ponctuels (« moins d'une fois par mois »).

Tableau 1.15 – Fréquence d'usages de l'ordinateur à la BnF pour les étudiants et les actifs et assimilés

	étudiants	actifs et assimilés	marge
moins d'une fois par mois	54 %	62 %	56 %
moins d'une fois par semaine	24 %	21 %	23 %
au moins une fois par semaine	10 %	8 %	10 %
tous les jours ou presque	12 %	9 %	11 %
ensemble	100 %	100 %	100 %

Il est néanmoins nécessaire de nuancer ces résultats en remarquant que les fréquences d'usages présentées ici doivent bien entendu être interprétées au regard du nombre de visites relevées pour chacun de ces groupes dans les salles des hauts de jardins de la BnF (voir tableau 1.16 page suivante). Les actifs se montrant moins assidus que les étudiants (53 % contre 66 % à se rendre une fois par mois ou plus à la BnF), il faut admettre que, pour une part, les rapports plus réguliers qu'entretenaient les étudiants avec les postes informatiques de la BnF pouvaient être attribués à des fréquences de déplacements ainsi qu'à des durées de séjour en moyenne supérieures. Les derniers rapports de fréquentation produits par la BnF actualisent ces données dans les mêmes proportions⁹³.

⁹³ http://www.bnf.fr/fr/la_bnf/pro_publics_sur_place_et_distance/a_publics_sur_place_enquetes.html

**Tableau 1.16 – Fréquence des déplacements à la BnF
pour les étudiants et les actifs et assimilés**

	étudiants	actifs et assimilés	marge
moins d'une fois par mois	34 %	47 %	37 %
moins d'une fois par semaine	12 %	9 %	11 %
au moins une fois par semaine	45 %	35 %	43 %
tous les jours ou presque	9 %	9 %	9 %
ensemble	100 %	100 %	100 %

Actifs et étudiants déployaient donc, dans la bibliothèque, des usages du numérique cohérents vis-à-vis de leurs préoccupations professionnelles, scolaires ou personnelles ; des préoccupations que l'histoire et la sociologie de la lecture ont abondamment analysées, par exemple avec les notions de « communautés de lecteurs »⁹⁴ ou de « types de lecture »⁹⁵.

Lectures savantes ou ordinaires, légitimes ou non, elles s'opèrent sur tous les dispositifs mis à disposition des usagers, sans qu'il soit possible de prédire qu'un support sera systématiquement privilégié à un autre pour l'accomplissement d'une curiosité, la satisfaction d'un besoin, la recherche d'un plaisir ou l'acquisition d'un savoir.

*
* *

Il est notable de constater qu'en sortant l'étude des usages des technologies numérique de la cloche de verre que constitue l'analyse exclusive des contenus, des potentialités techniques ou du face à face entre le lecteur et l'écran, les constats établis sont loin de présenter les caractères d'une « révolution numérique ». Sans doute, dix ans après les premières observations menées dans le cadre de cette enquête, des tendances se sont-elles infléchies (la relative défiance des fractions féminines vis-à-vis des applications numériques) ou affirmées (le recours à Internet pour des applications pratiques), certains changements mériteraient d'être notés de façon plus appuyée, ou certaines hypothèses invalidées.

⁹⁴ CHARTIER, Roger, *Pratiques de la lecture*, Paris : Payot & Rivages, 1993.

⁹⁵ FOSSE POLIAK, Claude et MAUGE, Gérard, « Les usages sociaux de la lecture », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 123, juin 1998, p. 3-24.

Mais la conclusion principale des travaux d'alors, qui revenait à dire qu'il y avait finalement plus de permanences que de ruptures à relever dans les effets de l'informatisation des bibliothèques, ne semble pas être contredite par les faits. Aujourd'hui, les bibliothèques municipales, comme leurs homologues nationales ou universitaires, ne présentent pas un visage très différent de celui de l'an deux mille. Olivier Donnat note que les « comportements des usagers [des bibliothèques] ont peu évolué au cours de la dernière décennie » et soulève un « léger recul des imprimés [...] toutefois perceptible par rapport à la situation de 1997 au profit des supports audiovisuels, notamment des cassettes vidéo et de DVD »⁹⁶. Cependant, cela a été dit plus haut, ce recul répond bien davantage à un mouvement de fond lié à la démocratisation culturelle qu'à une concurrence du numérique. Rien n'indique non plus que la structure socio-démographique des publics des bibliothèques ait foncièrement changé, les supposées « séductions numériques » ne semblant pas être parvenues à en dynamiser la fréquentation (28% des français se seraient rendus dans une bibliothèque durant les 12 derniers mois en 2008, contre 31% en 1997) ou à décroquer socialement ces institutions.

De la même façon, les partisans de l'idéologie technique annoncent régulièrement la fin du livre ou tout au moins son déclin avec l'avènement prochain du livre électronique (sur Internet, sur PC, sur Mac, et désormais sur Ipad). Il est toutefois très hasardeux de voir dans le léger tassement de fréquentation entre 1997 et 2008 la conversion de certaines fractions du publics des bibliothèques (plutôt des hommes, des adolescents ou des diplômés de l'enseignement supérieur) en *homo numericus* ayant perdu tout intérêt pour les rayonnages des bibliothèques. En effet, la progression des emprunts ou consultation de disques, cassettes audio, cassettes vidéo ou DVD (voir tableau 1.17 page suivante) peut raisonnablement être imputée à une modification de l'offre des bibliothèques entre 1997 et 2008, puisque le mouvement de transformation des bibliothèques en médiathèques s'est poursuivi entre ces deux dates.

⁹⁶ DONNAT, Olivier, *Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique*, op.cit, p. 177

Tableau 1.17 – Fréquentation des bibliothèques et médiathèques⁹⁷

sur 100 personnes de 15 ans et plus	1997	2008
ont fréquenté au cours des douze derniers mois ...	31 %	28 %
usagers inscrits	20 %	18 %
usagers non inscrits	11 %	10 %
y sont allées...		
plusieurs fois par semaine	4 %	3 %
1 fois par semaine	5 %	5 %
1 ou 2 fois par mois	11 %	11 %
plus rarement	10 %	10 %
y ont emprunté ou consulté...		
des livres	25 %	22 %
des journaux ou magazines	11 %	10 %
des disques ou cassettes audio	5 %	7 %
des cassettes vidéo ou DVD	2 %	6 %
des cédéroms	1 %	2 %
autre chose	1 %	1 %

L'étude des usages du numérique en bibliothèques a donc permis à la fois de mesurer l'inflation des discours sur la « révolution numérique » et de constater combien, au travers même le développement des technologies censées la transformer en profondeur, la lecture est modelée par des dynamiques culturelles qui s'ancrent dans la longue durée. La légitimité de cette pratique, les investissements que représente pour nos sociétés son apprentissage – parfois jusque dans ses formes les plus érudites –, les forces sociales qui œuvrent à sa reproduction et à sa conservation, expliquent la multiplicité des continuités observables en matière de lecture. Pourtant, il est hors de propos d'affirmer que la lecture reste une pratique culturelle figée. En prêtant attention aux façons dont cette pratique culturelle se perpétue et se renouvelle, l'observation des usages en bibliothèques a donné l'opportunité d'analyser combien, loin d'en bousculer les pratiques, les technologies numériques étaient conformées par l'histoire et la sociologie des pratiques de lecture. À ce titre, l'étude d'une technologie aujourd'hui éteinte, le cédérom, permet d'illustrer combien les attitudes délibératives et réflexives des usagers vis-à-vis des offres numériques déterminent l'adoption ou l'abandon de ces dernières.

⁹⁷ *Ibid.* p. 176